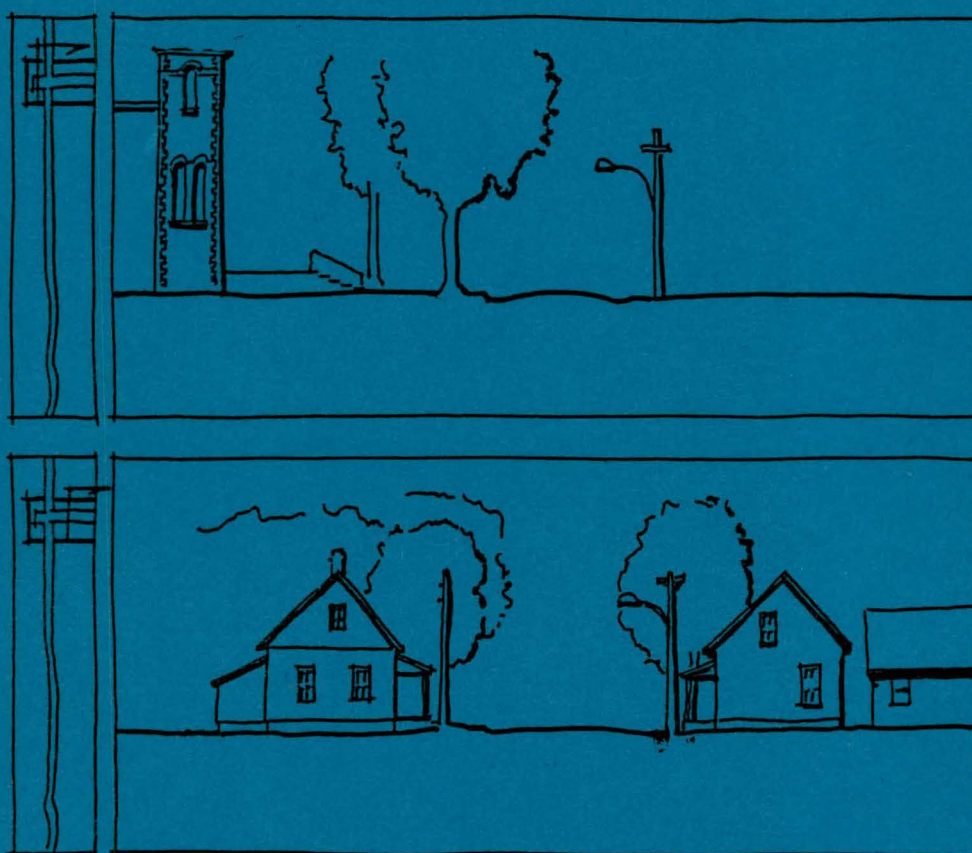


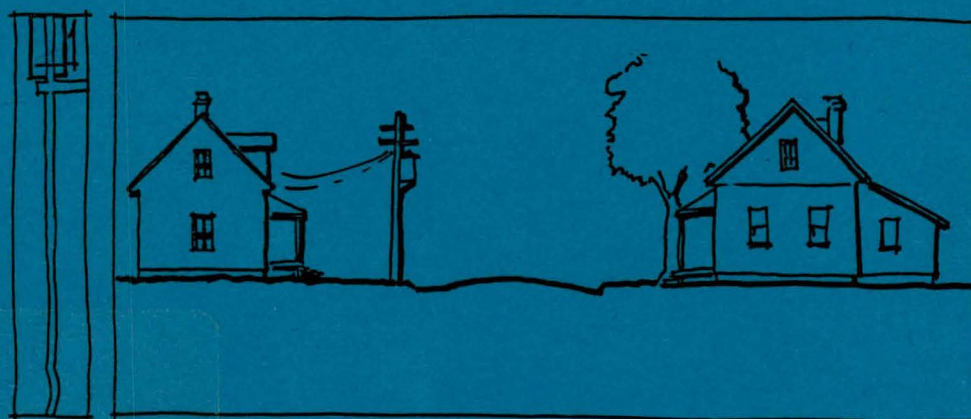


**ÉTUDE DU PATRIMOINE BÂTI
RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE
SAINT-ALBERT-WARWICK**

**RAPPORT FINAL
PRÉSENTÉ PAR BERGERON GAGNON INC.**

LE 6 DÉCEMBRE 1990

**SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT
MINISTÈRE DES TRANSPORTS**



CANQ
TR
GE
CA
200



BERGERON GAGNON
CONSEILLERS EN PATRIMOINE

1131, AVENUE BROWN
QUÉBEC, QUÉBEC
G 1 S 3 A 1
418.683.1849

285365

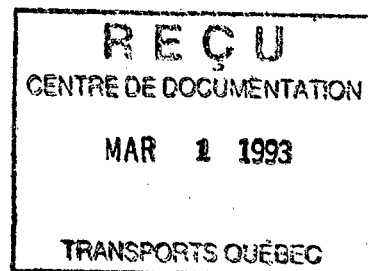
**ÉTUDE DU PATRIMOINE BÂTI
RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE
SAINT-ALBERT-WARWICK**

RAPPORT FINAL

PRÉSENTÉ PAR: BERGERON GAGNON INC.

**ÉQUIPE DE TRAVAIL:
CLAUDE BERGERON, CHARGÉ DE PROJET
MICHEL BERGERON, ETHNOLOGUE**

LE 6 DÉCEMBRE 1990



**SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT
MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS
CENTRE DE DOCUMENTATION
200, RUE DORCHESTER SUD, 7e
QUÉBEC, (QUÉBEC)
G1K 5Z1**

GAGN
TR
GE
CA
200

AVANT-PROPOS

Dans le cadre des évaluations environnementales en rapport avec les projets de construction routière, le Service de l'Environnement du ministère des Transports effectue des études visant à protéger le patrimoine bâti qui pourrait être affecté par lesdits projets.

Le 24 septembre dernier, le Service de l'Environnement nous mandatait pour réaliser une étude du patrimoine bâti localisé sur la route Saint-Albert-Warwick dans la région des Bois-Francs.

Le mandat visait à effectuer les recherches documentaires ayant trait au contexte ethno-historique de la zone d'étude et à réaliser un inventaire architectural des bâtiments d'intérêt patrimonial localisés à cet endroit.

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce rapport.

Des remerciements particuliers s'adressent au personnel du Service de l'Environnement du ministère des Transports, particulièrement à monsieur Gaétan Roy, responsable de la présente étude. Monsieur Roy nous a apporté son précieux concours en tout temps; sa collaboration fut pour nous des plus précieuses.

Nous remercions également les autres professionnels qui s'occupent de l'étude au Ministère, soit monsieur Robert Patry et madame Marie-Josée Lizotte.

Enfin, nous exprimons notre gratitude au personnel des bureaux municipaux de la Ville de Warwick, de la municipalité de Saint-Albert et du canton de Warwick qui nous ont fourni de précieuses informations nécessaires à la réalisation de la présente étude.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	2
Introduction	5
1. Localisation de la zone d'étude	6
2. Le contexte ethno-historique	
2.1 Une géographie née du canton	8
2.2 Une histoire encore bien visible	11
L'agriculture en plein essor	
Les premiers jalons d'une structure industrielle	
L'industrie et son impact sur le paysage architectural	
Un "boom" dans la construction domiciliaire	
Des briqueteries qui ont laissé des traces...	
2.3 Chronologie des événements (liste non exhaustive) - paroisse de Saint-Albert	14
2.4 Chronologie des événements (liste non exhaustive) - paroisse de Saint-Médard-de-Warwick et village de Warwick	15
3. Description de la zone d'étude	
3.1 Le patrimoine bâti	
3.1.1 Les bâtiments inventoriés	16
3.1.1.1 Le nombre d'éléments d'intérêt patrimonial inventoriés	
3.1.1.2 1935?, 1940? Quelle date choisir	
3.1.2 Les styles architecturaux	
3.2.2.1 Le vernaculaire américain	
3.2.2.2 Le néo-gothique	
3.2.2.3 Le Second Empire	
3.2.2.4 Le courant cubique	
3.1.3 Les édifices dotés d'un statut juridique	
3.1.4 Les territoires régionaux d'intérêt historique	20
3.2 Analyse sectorielle de la zone d'étude	
3.2.1 Secteur "A"	23
3.2.2 Secteur "B"	
3.2.3 Secteur "C"	25
3.2.3.1 Le 4e rang	
3.2.3.2 Le 5e rang	
3.2.3.3 Le 6e rang	
3.2.3.4 Le petit 6e (rang)	
3.2.3.5 Le 7e rang	
3.2.3.6 Le Petit 7e (rang)	
3.2.4 Secteur "D"	27
3.2.5 Secteur "E"	28
3.2.5.1 Le centre du village	
3.2.5.2 La partie nord-est de la rue Principale	
3.2.6 Note sur l'architecture de briques dans la zone d'étude	29

4. La méthodologie d'inventaire architectural

4.1 Présentation de la fiche d'inventaire définitive

4.1.1 La première page de la fiche d'inventaire définitive	37
4.1.1.1 Description générale	
4.1.1.2 Ouvertures	
4.1.1.3 Les autres composantes	
4.1.2 La deuxième page de la fiche d'inventaire définitive	38
4.1.2.1 L'identification	
4.1.2.2 Architecture	
4.1.2.3 Environnement	
4.1.2.4 Utilisations possibles	
4.1.2.5 Intégrité	
4.1.2.6 Valeur patrimoniale	
4.1.2.7 Quotient patrimonial	
4.1.2.8 La partie "commentaire"	
4.1.2.9 Les photographies	
4.1.2.10 La localisation cartographique	

5. Les recommandations

5.1 Recommandations générales relatives à la relocalisation éventuelle des bâtiments

5.1.1 Des relocalisations qui devraient respecter le tissu urbain	42
5.1.2 Les fondations	
5.1.3 Les galeries et les perrons	
5.1.4 L'aménagement des terrains	
5.1.5 Les maisons de briques	
5.1.6 Le déplacement éventuel des bâtiments secondaires anciens	

5.2 Recommandations particulières relatives à la relocalisation éventuelle des bâtiments de la rue Principale, à l'angle du Couvent

5.2.1 Un paysage urbain à respecter	43
-------------------------------------	----

5.3 Recommandations relatives aux aménagements des abords routiers

5.3.1 Le réseau aérien de distribution d'électricité, de téléphone et de câble	
5.3.2 Les poteaux d'électricité inharmonieux de Warwick	
5.3.3 Les abords routiers de la rue Principale	
5.3.4 Les ponceaux privés	
5.4.5 Les garde-fous en bois	

5.4 Recommandations relatives à certains éléments particuliers

5.4.1 Le pont couvert de Warwick	45
5.4.2 Le cimetière de Warwick	

Bibliographie

Annexes

1. Liste des bâtiments d'intérêt patrimonial	48
2. Fiche d'inventaire architectural en contexte de terrain	49
3. Fiche d'inventaire architectural définitive	50
4. Cotes des critères d'évaluation de la fiche d'inventaire	51
5. Identification des zones figurant au plan de zonage	55

INTRODUCTION

Le présent document veut faire connaître les résultats de l'inventaire des bâtiments d'intérêt patrimonial répertoriés le long de la route Saint-Albert-Warwick et de l'analyse de la zone d'étude qui encadre ce tronçon de route.

Ce travail d'inventaire et d'analyse constitue un volet de l'étude environnementale enclenchée par le projet de réaménagement de la route Saint-Albert-Warwick, une étude placée sous la responsabilité du personnel du Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec.

Le rapport débute par la localisation de la zone d'étude. Le second chapitre est consacré à la description du contexte ethno-historique de la région. On y dresse les grandes étapes de développement du canton de Warwick, lui-même, puis des deux pôles d'établissement que sont les paroisses de Saint-Albert et de Saint-Médard (cette dernière comprenant la ville de Warwick). On y relate les changements survenus depuis les premiers temps de la colonisation jusqu'au début du XX^e siècle. Il ne s'agit nullement d'une évolution historique complète mais d'une synthèse résumant les différents événements socio-économiques ayant amené la formation des deux communautés. Nous avons porté une attention spéciale aux faits ethnographiques et historiques ayant eu une incidence sur l'évolution du paysage architectural. Il est à noter que nous avons élaboré cette synthèse ethno-historique à l'intérieur d'une très courte période à partir des publications et des rapports de recherches disponibles.

Au chapitre 3, nous effectuons une description détaillée de la zone d'étude. Une première partie (3.1) est consacrée au patrimoine bâti ayant fait l'objet de l'inventaire: le nombre et la localisation des bâtiments notamment. Nous présentons également les principaux styles architecturaux auxquels appartiennent les bâtiments inventoriés, ainsi que les informations obtenues sur les statuts juridiques de protection. La seconde partie du chapitre 3 (3.2) est quant à elle consacrée à une analyse sectorielle de la zone d'étude au point de vue paysager, environnemental, topographique et architectural. La diversité des paysages de la zone d'étude oblige en effet à un découpage en secteurs homogènes présentant une certaine unité; un tel découpage a permis une description beaucoup plus précise de la zone d'étude que si elle avait été traitée globalement.

A l'intérieur du chapitre 4, nous présentons la méthodologie d'inventaire architectural utilisée au cours du mandat. Nous y décrivons les différentes étapes de l'inventaire, ainsi que les instruments dont nous nous sommes servis, particulièrement les fiches informatisées.

Enfin, le chapitre 5 est consacré aux recommandations visant à attirer l'attention sur les éléments du paysage bâti les plus sensibles au projet de réaménagement routier. De plus, ces recommandations établissent les orientations qui devront être envisagées pour la protection du caractère patrimonial du paysage bâti.

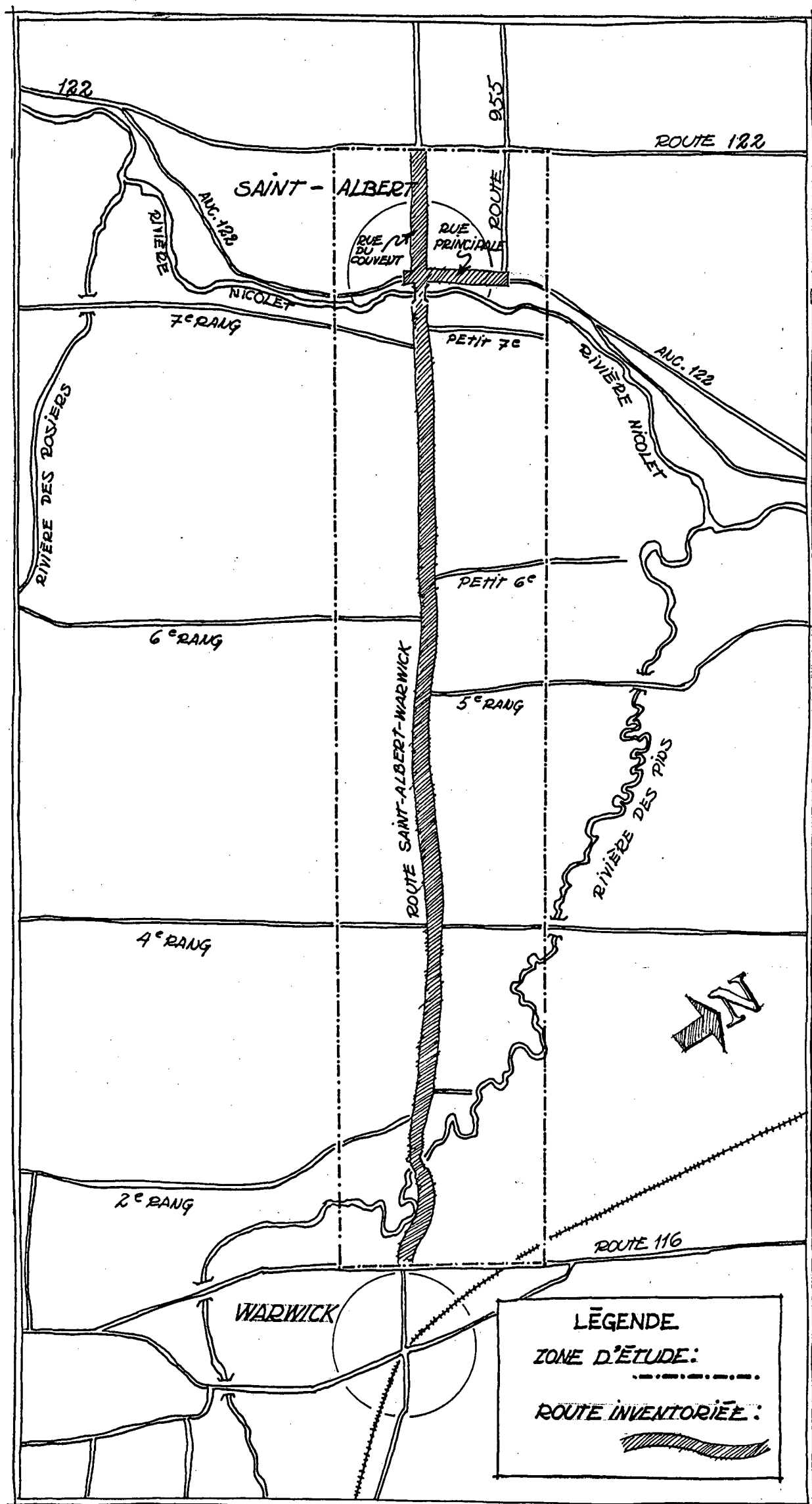
1. LOCALISATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

Pour tous les volets de l'évaluation environnementale en rapport avec le projet de réaménagement de la route Saint-Albert-Warwick, une zone d'étude uniforme a été définie par le Service de l'environnement du ministère des Transports. Cette zone d'étude a été établie selon la nature et l'étendue des travaux de réfection de la route Saint-Albert-Warwick. Ainsi, la zone d'étude circonscrit deux tronçons de routes. Il s'agit, d'une part, de la route Saint-Albert-Warwick à partir de l'intersection avec la route 116 (à Warwick) jusqu'à l'intersection avec la rue Principale (à Saint-Albert) et, d'autre part, la rue Principale de Saint-Albert à partir de l'intersection avec la route Saint-Albert-Warwick jusqu'à l'intersection avec la route 955. Dans son étendue, la zone d'étude est délimitée de la façon suivante: une bande de deux (2) kilomètres de largeur (dont le centre approximatif est occupé par la route Saint-Albert-Warwick), bande qui se termine, au sud-est, à la route 116 et, au nord-ouest à la route 122.

Pour des raisons évidentes, le contexte ethno-historique (chapitre 2 du présent rapport) déborde le cadre de la zone d'étude. Dans ce cas, il s'est avéré plus pertinent de prendre comme territoire étudié le canton de Warwick dans sa globalité, en insistant, bien sûr, sur l'axe Warwick-Saint-Albert.

Le tracé des tronçons de routes inventoriées, de même que le périmètre de la zone d'étude figurent sur la carte 1 (page suivante).

CARTE 1, LOCALISATION DE LA ZONE D'ÉTUDE



2. LE CONTEXTE ETHNO-HISTORIQUE

La zone d'étude met en évidence un fragment d'une structure routière ancienne jalonnée de nombreux éléments patrimoniaux. Pour mieux saisir l'intérêt que présentent aujourd'hui non seulement les éléments patrimoniaux eux-mêmes mais aussi l'organisation du réseau routier qui les dessert et les liens qui unissent ce réseau au bâti — le tout encore parfaitement discernable sur le terrain — il convient de connaître le contexte historique à l'intérieur duquel s'est développé le paysage caractéristique de la région.

2.1 UNE GÉOGRAPHIE NÉE DU CANTON

Un rapide examen de la carte (tout comme, du reste, une simple promenade en voiture sur le terrain) permet de déterminer le tout premier point d'analyse: la configuration des chemins. La route Saint-Albert-Warwick, elle même très peu densément habitée, s'oriente selon la direction nord-ouest-sud-est (c'est-à-dire perpendiculairement à l'axe du fleuve Saint-Laurent) et est coupée, à angle droit, et à tous les trois kilomètres environ, par des voies transversales — des chemins appelés "rangs" — le long desquels se concentre l'espace bâti. Ainsi, le paysage de la route à l'étude s'anime-t-il particulièrement aux intersections avec les rangs. Cette configuration, simple mais — on le verra — significative, peut être retrouvée, à quelques variantes près et selon une orientation similaire, dans toute la région des Bois-Francs comme d'ailleurs dans la majeure partie des Cantons de l'Est. C'est la configuration du "canton"¹, un mode de découpage cadastral en vigueur sur les terres de la Couronne depuis le Régime anglais.

"Le canton est d'abord et avant tout une unité d'arpentage, un mode de division du sol afin de faciliter la concession des terres publiques à des particuliers sous la tenure du "franc et commun soccage", c'est-à-dire libre de toute redevance"².

Le canton représente habituellement un carré de 10 milles de côté³. Ce carré est rigoureusement divisé en 11 ou 12 rangs dont chacun comprennent 28 ou 29 lots. C'est ce diagramme de base qui donnera au canton son aspect distinctif. Des chemins de desserte (appelés "rangs" comme les rangées de lots) apparaîtront au moins à tous les deux rangs de lots, de manière à ce que les habitations de deux rangs donnent sur une même route, l'arrière des lots s'opposant par leur trécarré. La densité d'occupation est réglée par la largeur des lots; jusqu'à l'alignement des fermes qui s'uniformise: elles ont toutes avantage à se rapprocher de la desserte. Enfin, des voies de communication relient les rangs entre eux, ce sont les montées. Les montées traversent les lots dans le sens de leur longueur; c'est pourquoi elles sont peu habitées. Bien sûr, les montées sont tracées de manière à ce qu'elles passent par les villages et se prolongent souvent d'un canton à l'autre pour former, avec la prolongation des rangs, la structure routière caractéristique d'une région de canton. Le canton de Warwick correspond tout à fait à cette description.

"Ce township est situé géographiquement à 72' 05' de latitude nord. Il fut érigé par proclamation officielle le 23 janvier 1804. On a baptisé le canton "Warwick" en l'honneur du conte de Warwick et qui signifie "le faiseur du Roi". Arpenté dès 1803, il comprendra une superficie totale de 63 806 acres divisée en 11 rangs de 29 lots chacun, parmi lesquels s'élèveront bientôt trois villages: Saint-Médard (aujourd'hui Warwick), Sainte-Élisabeth et Saint-Albert "⁴

La carte 2 (page suivante) montre de façon éloquent l'aspect actuel du territoire qui correspond à l'ancien canton de Warwick. Sa subdivision de base en rangées (rangs) de lots et le système routier qui en a résulté sont bien

¹ Appelé "township" à ses origines.

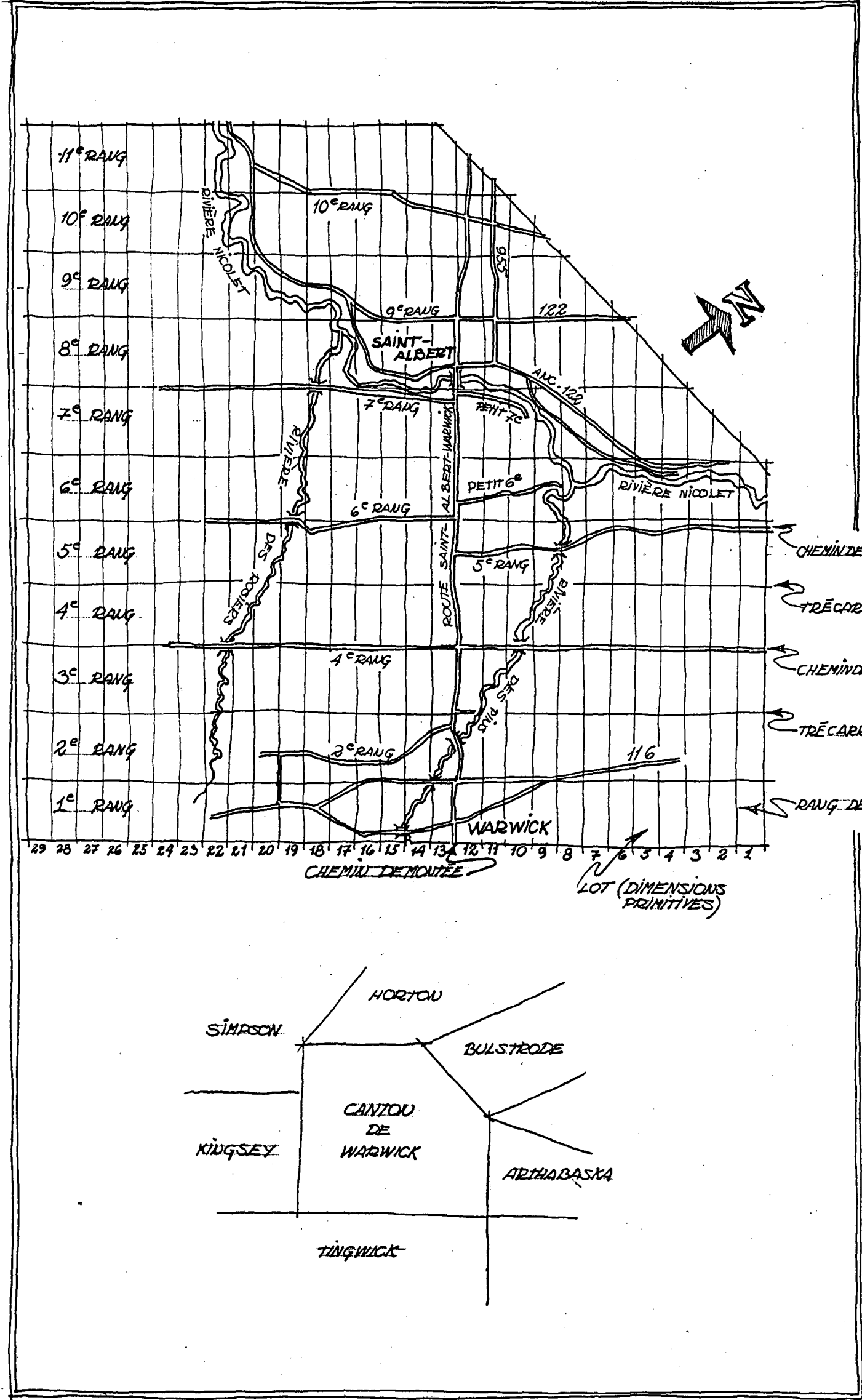
² Poudrier, Maryse. *Géographie administrative et historique des cantons du Québec. Un exemple: le canton de Warwick*, p. VIII.

³ Dimensions qui pourront varier quelque peu d'un canton à un autre.

⁴ Poudrier, *op. cit.*, p. 40.

ceux d'un canton typique, à quelques variantes près, variantes amenées principalement par les caprices du réseau

CARTE 2 , LE CANTON DE WARWICK



hydrographique. Ce réseau a semblé motiver l'emplacement des trois villages du canton. D'abord, le premier noyau de peuplement du canton qu'est Warwick s'est établi non loin de la rivière des Pins. S'est ensuite ajouté le village de Saint-Albert à la jonction du huitième rang et de la rivière Nicolet, puis Sainte-Élisabeth non loin du croisement de la rivière des Rosiers avec le quatrième rang. Passant par les villages, des chemins de montée sont apparus; parmi ceux-là se trouve la route Saint-Albert-Warwick, le chemin de montée le plus développé en longueur.

Avec l'établissement des villages, le périmètre du canton — ses frontières — deviendra de plus en plus une "réalité abstraite", tandis que son mode de division interne se confirmera comme cadre physique de l'organisation sociale des communautés.

2.2 UNE HISTOIRE ENCORE BIEN VISIBLE

Bien que les cantons des Bois-Francis aient été arpentés dès le tout début du XIX^e siècle, la spéculation foncière dont faisait l'objet tous les territoires des Cantons de l'Est a longtemps retardé leur colonisation. L'action des spéculateurs a eu des répercussions jusque dans les années 1820-1830, époque à laquelle la colonisation a pu démarrer de façon significative. Qui plus est, le canton de Warwick lui-même ne présentait, semble-t-il, que bien peu d'attraits pour les premiers arrivants. En ce sens, l'arpenteur Pierre Bouchette n'avait (en 1815) qu'une opinion très mitigée des possibilités qu'offraient le canton:

*"C'est un terrain pauvre et assez stérile, qui, excepté les trois premiers rangs, ne peut presque être d'aucune utilité, étant raboteux, brisé et marécageux, résistant à tous les efforts de l'art et du travail pour le mettre en valeur. Il est couvert d'une forêt épaisse de pruche et de sapinettes. Les terres en friche qui le joignent au nord-ouest sont de la même description. Dans le printemps, il est inondé à une grande hauteur par plusieurs branches de la rivière Nicolet, et il devient impraticable à une distance considérable."*⁵

Cette description ne colle guère à celle des Bois-Francis de l'époque (pas plus qu'elle ne caractérise les Bois-Francis d'aujourd'hui). Une forêt de conifères qui répond bien mal, en effet, aux besoins des défricheurs pour qui la fabrication de potasse à partir de cendres de bois dur représente la seule source de revenu avant de pouvoir compter sur les produits de leur terre. Faut-il voir là une exagération de Bouchette ou était-ce la simple vérité?

Quoi qu'il en soit, à partir de 1840, les premiers colons francophones remplaceront progressivement les éléments de souche anglaise qui s'étaient déjà établis dans les six premiers rangs du canton sans jamais réussir à former une communauté structurée. Ce n'est donc qu'après cette date (1840) que les efforts d'implantation aboutiront à des résultats permanents.

Les inconvénients du territoire signalés par l'arpenteur Bouchette auront souvent des conséquences fâcheuses. En effet, la nature marécageuse du sol, la faible stabilité des rives des cours d'eau et leur tendance à sortir de leur lit n'ont guère facilité l'installation de l'infrastructure routière, par exemple.⁶ Et pourtant, on a su très tôt tirer profit de la présence de ces mêmes rivières. Elles fourniront alors l'énergie aux premières industries (moulins à scie, à farine, à laine); et même, plus tard, des carrières de glaise seront exploitées sur leur rive pour la fabrication de briques à construire, industries qui laisseront dans le paysage architectural du canton leur marque distinctive.

Comme il a été dit plus haut, Warwick a constitué le premier noyau de peuplement du canton. Mais, très vite, Saint-Albert puis, en dernier lieu,

⁵ En collaboration, *Le patrimoine architectural dans les Bois-Francis*, Tome II Princeville - Plessisville - Warwick, Arthabaska, 1984, p. 21.

⁶ Pire encore, l'humour ombrageuse des rivières a causé de véritables catastrophes. Pensons au renversement par les glaces du bac de Saint-Albert au printemps de 1884, accident où 6 personnes ont trouvé la mort. Pensons aussi, au même endroit, aux nombreux glissements de terrain dont celui de 1922 qui devait emporter une grange.

Sainte-Élisabeth se sont constituées en petites collectivités séparées. À la fin de ce chapitre, est résumée la chronologie de la création de ces paroisses. Si plusieurs étapes inscrites à ce tableau rappellent la vie religieuse des habitants, c'est que ces événements restent représentatifs de la progression de chacune des communautés.

C'est pendant les années 1850-1860 que la colonisation connaîtra sa véritable lancée. Le passage en 1854 d'une voie de communication du "Grand Trunk Railway of Canada" à Warwick jouera un rôle important dans le développement non seulement du village de Warwick même mais aussi des agglomérations voisines.

Au fur et à mesure de l'expansion des terres habitées, le besoin de routes carrossables se fait sentir. A Saint-Albert par exemple, il n'existe à peu près pas de chemin — dans le sens de route — avant 1864. C'est pendant la quinzaine d'années qui suivra cette date que la plupart des chemins seront ouverts. La tâche n'était pas mince étant donné la nature du sol: avant même les travaux de terrassement, il fallait "fasciner", c'est-à-dire coucher en travers de la route projetée des branchages et des troncs d'arbres.

À propos de la construction des routes, on évoque un document daté du 18 décembre 1865 qui pourrait être, selon toute vraisemblance, le procès-verbal dressé pour le tracé et l'ouverture de la montée Saint-Albert-Warwick dans sa portion qui traverse la paroisse de Saint-Albert. Du moins, aucune autre route ne répond mieux à la description du tracé projeté: ... " depuis le fronteau entre les 5e et 6e rangs jusqu'au chemin de front du 10e rang "7.

L'ESSOR DE L'AGRICULTURE

Est-ce un lieu commun d'affirmer que l'agriculture est l'activité traditionnelle qui a marqué le plus profondément le paysage du canton de Warwick? Assurément. Le peuplement du territoire s'est réalisé par et pour l'agriculture; c'est là le rôle même du canton. Mais ce qui est moins banal, c'est de constater qu'il s'est écoulé à peine 40 années entre l'époque où les pionniers arrivaient en masse dans le canton (soit 1860 environ) et le moment où l'agriculture a commencé à dépasser le stade des activités de subsistance (soit aux alentours de 1900), c'est-à-dire lorsque l'agriculture est devenue un métier dans le plein sens du terme. En effet, au tournant du siècle, un indice devient révélateur de l'état de l'agriculture — de l'élevage des troupeaux laitiers plus précisément — c'est l'apparition de nombreuses fromageries et beurrieres. Un peu plus tard, la Première Guerre mondiale allait assurer, par l'ouverture de nouveaux marchés, un développement significatif de l'agriculture, développement qui a semblé se poursuivre jusqu'à aujourd'hui.

LES PREMIERS JALONS D'UNE STRUCTURE INDUSTRIELLE

L'établissement d'une communauté rurale au Québec a, de tout temps, exigé la création de petites industries qui répondent aux besoins domestiques et agricoles que l'habitant ne peut satisfaire lui-même. Ces petites industries sont à peu près partout les mêmes, les besoins de base variant très peu. On en connaît deux types:

- les moulins: comme se sont des exploitations qui nécessitent une importante source d'énergie (en l'occurrence l'énergie hydraulique des rivières), les moulins auront un lien particulier avec leur environnement; les trois principales productions des moulins, celles qui reviennent invariablement dans l'histoire de l'établissement et du développement des paroisses, sont la farine, le bois de sciage et la transformation de la laine brute;
- les ateliers: ce sont de petites industries plus mobiles parce que moins dépendantes des grandes sources d'énergie; ce sont les forges, les ateliers de menuiserie, de charronnage, les cordonneries et selleries, les tanneries, etc.

⁷ Comeau, Roland. *Album souvenir, centenaire de Saint-Albert 1877-1977*, p. 75.

Les trois paroisses agricoles du canton de Warwick ne dérogent pas à la règle; leur développement a été intimement lié à la présence de ces petites industries de base.

Dans le village de Warwick, c'est à partir de ces assises que devait se constituer, tout au cours du dernier quart du XIXe siècle, une véritable infrastructure industrielle. En effet, — et il est rare de constater une telle continuité— c'est autour des trois axes de production traditionnels, soit la farine, le bois et les textiles⁸, que l'industrie devait s'y développer. À la faveur des progrès technologiques apportés par la révolution industrielle⁹, les manufactures de Warwick deviennent de moins en moins dépendantes des ressources hydrauliques du milieu. Avec les nouvelles possibilités de la vapeur notamment, les limites à la production correspondent beaucoup plus à celles des marchés eux-mêmes qu'au potentiel énergétique des cours d'eau. De locaux qu'ils étaient, les marchés deviennent régionaux ou même supra-régionaux. Les conditions de transport revêtent alors une toute autre importance. Le chemin de fer, le tronçon du "Grand Trunk" qui traverse le village depuis 1854, va fournir des facilités de transport à la mesure des besoins des industries en plein développement. Plus tard, les routes, notamment le chemin provincial d'Arthabaska (actuellement la route 116) dans le sens est-ouest et la route de Saint-Albert dans le sens nord-sud devaient apporter leur contribution aux nécessités du transport.

L'INDUSTRIE ET SON IMPACT SUR LE PAYSAGE ARCHITECTURAL

Pour terminer ce parcours ethno-historique du canton de Warwick, il faut signaler deux secteurs distincts de l'industrie du XIXe siècle pour l'influence qu'ils ont eue sur le paysage architectural, influence marquée et qui ne manque pas d'étonner le visiteur. L'un, le sciage du bois de construction, qui n'a cessé de progresser et de s'adapter aux exigences de chaque époque; l'autre, la fabrication de briques à bâtir, n'a connu qu'une existence éphémère, juste le temps en fait, de créer un événement architectural qui caractérise encore le canton.

UN "BOOM" DANS LA CONSTRUCTION DOMICILIAIRE

Le colon, en arrivant sur sa terre vierge, n'avait d'autres choix que de bâtir sa maison en bois rond ou, s'il disposait d'un peu plus de ressources, en madriers équarris à la hache (et, éventuellement, refendus à la scie de long). Si les premiers "shacks" ont disparu, il subsiste encore, bien cachés sous les revêtements de vinyle ou de "masonite", de ces maisons pièce-sur-pièce datant d'avant l'industrialisation des matériaux de construction.

De 1875-1880 à 1900-1910, on assiste à un essor spectaculaire de la construction domiciliaire, essor coïncidant avec la multiplication des moulins à scie dans le canton. Pendant ces années, la conjoncture économique de Warwick est au développement, autant pour les industries de la ville que pour les terres des alentours qui commencent à produire sur une grande échelle. Aussi, la majorité des maisons d'habitation anciennes du canton datent-elles de cette époque.

DES BRIQUETERIES QUI ONT LAISSÉ DES TRACES...

À peu près à la même époque, les importants dépôts de terre glaise laissés à jour par le ravinement des rivières — encore cette terre marécageuse qui avait tant désolé l'arpenteur Bouchette — ont fait l'objet d'exploitation pour la production de briques à bâtir. Ainsi, entre 1880 et 1924 on compte dans le canton au moins trois briqueteries qui fabriquent une belle brique de couleur ocre très foncée. L'une est à Saint-Albert, un peu à l'ouest du village entre la rivière Nicolet et la route; de celle-là, on ne sait que peu de choses: elle aurait

⁸ Auxquels on peut ajouter une importante tannerie. Cette industrie devait maintenir un commerce florissant de l'écorce de pruche (on sait par l'arpenteur Bouchette que cet essence était abondante dans le canton) et des peaux, un sous-produit de l'élevage local.

⁹ En fait, on peut probablement avancer que le Warwick industriel que nous connaissons est une création de la révolution industrielle du dernier quart du XIXe siècle.

servi à la fabrication de la première église en 1883. Une autre briqueterie, celle d'Honoré Martel, se situait dans le rang 4 nord-est en bordure de la rivière des Pins. Elle n'aurait été ouverte que pour fournir à son propriétaire de quoi bâtir la maison de ses vieux jours au village de Warwick. La troisième briqueterie, celle d'Éleucippe Desrochers sur le rang 2, est la plus importante. Cette entreprise, qui est toujours demeurée familiale, a produit la brique nécessaire à la construction du couvent de Warwick (1882), du presbytère (1890-1891) et, surtout, de plusieurs maisons de briques de la route de Saint-Albert et du quatrième rang appartenant à des membres de la famille Desrochers. En songeant qu'une seule de ces maisons résidentielles en briques structurales peut demander jusqu'à 60 000 briques, on peut avoir une idée de l'importance de cette entreprise. La fabrication des briques s'est poursuivie jusqu'en 1924. Nous pouvons nous rendre compte, encore aujourd'hui, de la qualité de ce matériau de fabrication artisanale.

2.3 CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS (LISTE NON EXHAUSTIVE) - PAROISSE DE SAINT-ALBERT DE WARWICK

- 1841: arrivée du tout premier colon francophone
- 1850: de nouveaux colons s'installent peu à peu
- 1853: visite périodique des missionnaires
- 1856: construction d'une première chapelle à la mission de Saint-Albert
- 1860: effort soutenu de colonisation, arrivée massive de nouveaux effectifs. Installation d'un moulin à scie dans le 9e rang, premier d'une série de 10 qui seront bâtis à Saint-Albert jusqu'en 1910.
- **1864: érection de la municipalité de Saint-Albert**
- 1865: la visite des missionnaires non résidents s'effectue d'une façon plus régulière; début de la construction du réseau routier;
- 1868: population: 250 habitants
- 1869: au village, on traverse la rivière Nicolet à l'aide d'un bac municipal
- 1870: agrandissement de la chapelle
- 1872: construction du premier presbytère (pour loger un prêtre toujours non résident)
- 1876: population: 500 habitants
- 1877: érection canonique et civile de la paroisse; premier curé résident
- 1878: première boulangerie
- 1880-1910: essor de la construction domiciliaire grâce aux nombreux moulins à scie;
- 1883: construction de la première église de briques, les briques proviennent d'une briqueterie locale
- 1884: le bac chavire, 6 personnes se noient
- 1886: construction du pont couvert du village; démantèlement du bac
- 1896: construction de la première de plusieurs fromageries
- 1900: on remarque plus de stabilité chez les agriculteurs;
- 1907: construction du presbytère actuel, un bâtiment en briques;
- 1915-1925: essor considérable de l'agriculture amenée par la Première Guerre mondiale;
- 1922: glissement de terrain particulièrement dévastateur non loin du village

2.4 CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS (LISTE NON EXHAUSTIVE) - PAROISSE DE SAINT-MÉDARD-DE-WARWICK ET VILLAGE DE WARWICK

- 1840-1844: on compte 37 familles canadiennes-françaises à Saint-Médard de Warwick
- 1841-1857: Saint-Médard est desservie par voie de mission
- 1848: construction de la première chapelle sur le lot 9 du 1er rang
- 1850: le défrichement des terres se poursuit; avant que les colons puissent véritablement vivre de l'agriculture, la fabrication de la potasse à partir des cendres de bois, la production de sucre d'érable et la vente de bois constituent leur seul revenu.
- 1858: les Bois-Francs se dotent d'une Société d'agriculture
- 1860: érection canonique et civile de la paroisse de Saint-Médard de Warwick
- **1861: incorporation de la municipalité du village de Warwick**
- 1862: on compte deux moulins à farine sur la rivière des Pins; l'un, le moulin Hamel, à l'emplacement actuel du moulin à scie de la route Blais, l'autre, celui de Georges Benson Hall, à l'emplacement de l'actuelle rue du Moulin.
- **1864: incorporation de la municipalité du canton de Warwick**
- 1865: construction d'un presbytère en pierres près de la nouvelle chapelle
- 1868: érection civile du village de Warwick
- 1870: première exposition agricole dans les Bois-Francs
- 1872: érection canonique du village de Warwick
- 1873: date considérée comme correspondant au début de l'industrialisation à Warwick avec la fondation de la compagnie des Industries Cantin, une manufacture de textiles (tweed, laines, etc.) et de machineries et équipements agricoles (moulins à battre, machines à scier et fendre le bois etc.); c'est un barrage sur la rivière des Pins qui fournit l'énergie à cette manufacture (deviendra, en 1920, la "Warwick Woollen Mills Ltd").
- 1874: construction de l'église en pierres
- 1878: population de la paroisse de Saint-Médard: 1600 habitants
- 1879: population du village de Warwick: 376 habitants
- 1880-1924: période d'opération de la principale briqueterie du canton, celle d'Éleucippe Desrochers sur la rivière des Pins
- 1882: construction d'un couvent avec les briques produites par Éleucippe Desrochers; la tannerie Richardson, en pleine activité, et l'importante scierie d'Arthur Mercier constituent ensemble le pivot du commerce de l'époque; on compte quatre cordonneries dans la paroisse.
- 1884: présence de deux manufactures de laine, dont celle d'Étienne Cantin; outre la scierie Mercier, il existe trois moulins à bardeau, en plus d'une manufacture de meubles, portes et châssis.
- 1885: installation d'un autre moulin à farine sur la rivière des Pins
- 1890-1891: construction du presbytère avec les briques produites chez Éleucippe Desrochers
- 1898: établissement de la manufacture de "hardes" (Baril, Cantin et Kirouac)
- 1900: on voit s'ouvrir la "Warwick Overall Co.", une fabrique de mitaines, de manteaux doublés en mouton et, surtout, de vêtements de travail; Félix Baril fonde une manufacture de boutons d'écaille en plus d'être propriétaire de moulins à scie; les plus fortes industries manufacturières de Warwick produisent, à cette date, des boutons, des "hardes" et du tweed
- 1903: la "Compagnie française de tabletterie" ouvre ses portes: on y fabrique des peignes de corne; cette compagnie deviendra "The Dominion Comb & Novelty Co."
- 1908: implantation d'institutions financières amenées par le développement industriel: Banque Provinciale, Banque canadienne nationale.
- 1910: il y a deux manufactures de portes et châssis, celles de Georges Paradis et de A.E. Bouchard; en tout, on compte, nouveaux et anciens réunis, dix établissements industriels à Warwick
- 1920: le pont couvert de la route de Saint-Albert, sur la rivière des Pins, remplace le vieux pont rouge qui, placé trop bas sur la rivière, était souvent endommagé par la crue des eaux

3. DESCRIPTION DE LA ZONE D'ÉTUDE

Ce chapitre est consacré à une description détaillée de la zone d'étude tant en ce qui a trait à l'architecture qu'à l'environnement physique de la route Saint-Albert-Warwick. À cette fin, le chapitre 3 a été divisé en deux parties. Une première est consacrée au patrimoine bâti; c'est la présentation des édifices inventoriés et des grandes tendances stylistiques auxquelles ils appartiennent. La seconde partie du chapitre 3 comporte une analyse sectorielle de la zone d'étude; nous avons divisé celle-ci en secteurs homogènes afin de mieux identifier les caractéristiques environnementales et paysagères.

3.1 LE PATRIMOINE BÂTI

3.1.1 LES BÂTIMENTS INVENTORIÉS

A l'intérieur de la zone d'étude, nous avons inventorié seulement les bâtiments d'intérêt patrimonial correspondant à la définition suivante:

Bâtiment pouvant comprendre un corps principal et un corps secondaire et qui présente une valeur historique par son architecture ou son ancienneté. Sa date de construction est antérieure à 1935. Sa fonction d'origine peut en être une d'habitation ou encore correspondre à toute autre affectation génératrice d'un volume spécifique (comme agricole, artisanale, industrielle, institutionnelle, religieuse, etc.)

3.1.1.1 Le nombre d'éléments d'intérêt patrimonial inventoriés

Dans le cadre du mandat qui nous a été confié, l'inventaire réalisé sur la route Saint-Albert-Warwick visait exclusivement les maisons d'habitation, ainsi que les édifices religieux et institutionnels. Les dépendances agricoles (appelées parfois bâtiments secondaires) d'intérêt patrimonial n'ont pas fait l'objet d'un inventaire spécifique. Cependant, les dépendances présentant un intérêt particulier (intérêt non évalué) ont été photographiées.

Au total, la zone d'étude regroupe 54 éléments jugés d'intérêt patrimonial, dont 14 habitations de ferme (certaines ne sont que des habitations en milieu agricole), 33 habitations de village, 1 église, 1 presbytère, 1 cimetière, 3 croix de chemin et 1 pont couvert. Saint-Albert compte 42 de ces éléments et Warwick 12, répartis de la façon suivante:

	Saint-Albert				Warwick	Total
	9e rang	Rue du Couvent	Rue Principale	Route Saint-Albert Warwick	Route Saint-Albert Warwick	
Eglise			1			1
Presbytère			1			1
Cimetière					1	1
Croix de chemin				1	2	3
Pont					1	1
Habitation de ferme	1			5	8	14
Habitation de village		14	19			33
Total	1	14	21	6	12	54

Les éléments d'intérêt patrimonial inventoriés longent la route Saint-Albert-Warwick, la rue du Couvent et la rue Principale. Quelques-uns d'entre eux sont localisés sur certains rangs, aux intersections de la route Saint-Albert-

Warwick. L'annexe 1 présente la liste des bâtiments inventoriés avec le numéro civique et l'adresse, ainsi que le numéro de fiche. Cette liste comprend, en plus, le quotient patrimonial des bâtiments.

3.1.1.2 1935? 1945? Quelle date choisir?

Seuls les bâtiments dont la date de construction est antérieure à 1935 ont été inventoriés. Évaluer sur le terrain l'âge d'un bâtiment s'avère toujours un exercice quelque peu hasardeux, voire arbitraire. Le problème se pose moins pour les édifices érigés avant 1900; malgré tout, l'opération demeure difficile. Mais c'est à la limite de la période charnière que cette tâche devient très délicate. Un bâtiment érigé en 1935 ne se distingue pas facilement d'un autre construit en 1940. C'est pourquoi, pour certains bâtiments, nous avons pu dépasser la période charnière dans notre évaluation. Il est donc possible que quelques bâtiments construits au cours des années 1940 aient été inclus dans l'inventaire. Toutefois, leurs caractéristiques d'implantation, leur forme générale et leur gabarit s'apparentent alors beaucoup à ceux des bâtiments d'intérêt patrimonial.

3.1.2 LES STYLES ARCHITECTURAUX

A l'intérieur du territoire d'étude, les édifices appartiennent à quatre grandes tendances ou catégories stylistiques, soit le vernaculaire américain, le néo-gothique, le Second Empire et le "courant cubique". Le tableau suivant indique la distribution exacte des styles architecturaux dans la zone d'étude.

Distribution des types architecturaux (habitations seulement)

	Saint-Albert				Warwick	Total
	9e rang	Rue du Couvent	Rue Principale	Route Saint-Albert Warwick	Route Saint-Albert Warwick	
Vernaculaire américain						
Exemples-types	1	8	8	3	1	21
Architecture de colonisation		3	3			6
Toit à pignons tronqués		1	2			3
Toit à pente faible			2			2
Néo-gothique						
Exemples-types (à gables)				1	2	3
À avant-corps					2	2
Second Empire						
Brisis galbé				1		1
Brisis droit		1			1	2
Courant cubique						
Exemples-types				2		2
Plan en "L"					2	2
Plan rectangulaire		1	2			3
Total	1	14	19	5	8	47

3.1.2.1 Le vernaculaire américain

Ce style correspond à un type d'architecture domestique originaire des États-Unis mais déjà solidement ancré au Québec dès le milieu du XIX^e siècle. Les bâtiments appartenant à cette catégorie d'architecture s'apparentent souvent par leur forme et leur composition à l'architecture domestique dite québécoise, très répandue et très connue au Québec, mais toutefois absente de la zone d'étude. Les deux styles ont ceci en commun qu'ils s'inspirent fortement d'éléments architectoniques typiquement néo-classiques: lignes plutôt horizontales, symétrie des ouvertures, emphase d'ornementation sur la porte centrale, amorces de fronton aux pignons, etc. En fait, ils ne se distinguent souvent du type québécois que par la forme de leur toit: le type québécois présente les versants courbes du toit à coyaux tandis que le toit du style vernaculaire américain a des versants droits.

Dans la zone d'étude, les édifices de style vernaculaire américain comprennent en façade une porte centrale flanquée d'une fenêtre de chaque côté (voir photo 1). Le rez-de-chaussée est surmonté d'un toit à deux versants droits, caractéristique du style. Les dimensions de ces bâtiments sont plutôt restreintes, le carré faisant environ 6 par 7,5 m. La plupart des bâtiments inventoriés ne montrent pas de composantes décoratives. Les seuls éléments que l'on retrouve parfois sont les retours de corniche sur les murs pignon (voir photo 2). Ces amorces de fronton sont plus ou moins moulurées selon les édifices. Enfin, mentionnons qu'une lucarne éclaire parfois les combles, alors qu'un perron-galerie couvert d'un auvent agrémenté souvent la façade. À l'intérieur de la zone d'étude, il s'est construit des édifices de style vernaculaire américain au cours d'une très longue période, soit entre 1860 et 1935 environ, soit jusqu'à ce que l'on cesse d'habiter les combles des maisons à toit à deux versants.

Comme ailleurs dans les cantons de l'Est, les bâtiments d'intérêt patrimonial de Warwick et de Saint-Albert appartiennent majoritairement à l'architecture vernaculaire américaine; en fait, 68% des maisons d'habitation sont de ce style (c'est-à-dire 32 en chiffres absolus).

L'architecture dite de "colonisation", encore bien représentée dans la zone d'étude (dans le village de Saint-Albert, notamment) est une variante simplifiée et de volume davantage réduit du style vernaculaire américain. Cette catégorie compterait les plus anciens bâtiments d'intérêt patrimonial de la zone d'étude, des bâtiments caractérisés par leur simplicité et par l'absence de toute ornementation (voir photo 3).

La simplicité du volume de base des habitations de style vernaculaire américain se prête particulièrement bien aux variations formelles. L'une d'entre elles, le "vernaculaire américain à pignon tronqué" introduit une forme de toit particulière: une croupe termine les deux pignons. Ces bâtiments, probablement peu anciens, demeurent une forme relativement rare mais présente dans la zone d'étude.

3.1.2.2 Le néo-gothique

Le style néo-gothique marque la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, soit, en gros, l'époque victorienne. Au point de vue formel, les édifices appartenant à ce style se rattachent par leur forme de base à l'architecture vernaculaire américaine. En architecture résidentielle¹⁰, le style néo-gothique se distingue par la présence en façade d'une lucarne triangulaire, un rappel du gable des portails gothiques ou encore un avant-corps coiffé d'un pignon qui rappelle ce gable. C'est sur la route Saint-Albert à Warwick et au 4^e rang que se situent les édifices représentatifs de ce style (5 maisons au total). Toutes sont des "maisons Desrochers" en briques (voir photo 4).

3.1.2.3 Le Second Empire

L'influence du style Second Empire¹¹ marque surtout le dernier quart du XIX^e siècle, une époque caractérisée par la recherche de styles dits historiques. D'origine française, il fut néanmoins introduit dans la province par le biais des États-Unis. Au Québec, les édifices de ce style connurent à cette époque beaucoup de succès non seulement à cause du phénomène de mode mais aussi par la plus grande logeabilité que la forme caractéristique de leur toit (le toit mansardé) donnait à l'étage de comble.

L'habitation domestique de style Second Empire affiche rarement la somptuosité que l'on retrouve chez les édifices publics de même style. En règle générale, les seuls rappels du style se réduisent au toit mansardé, composé d'un terrasson et d'un brisis bien galbé (voir photo 5) ou, quelquefois, droit.

¹⁰ Au Québec, le style néo-gothique qui a servi de modèle a surtout été utilisé en architecture religieuse.

¹¹ *Le style Second Empire tire son nom du Second Empire français de Napoléon III. De 1852 à 1870, l'empereur Napoléon et l'impératrice Eugénie cherchèrent à faire de la cour de France le centre mondial de la mode* (Christina Cameron et Janet Wright, *Le style Second Empire dans l'architecture canadienne*, Ottawa, Parcs Canada, 1980, Lieux historiques canadiens: cahiers d'histoire et d'archéologie no.24, p.11.)

Curieusement, l'impact des édifices de style Second Empire est, dans la région de Warwick, peu important. De fait, seulement trois exemplaires de ce style se retrouvent dans la zone d'étude.

3.1.2.4 Le courant cubique

Cette appellation ne constitue pas à proprement parler un style. Elle vise seulement à identifier sept bâtiments, des bâtiments à deux étages et coiffés d'un toit à quatre versants sur lesquels on peut percevoir différentes tendances stylistiques plus ou moins précises¹².

Les édifices de courant cubique, par définition, se distinguent par des dimensions comparables au niveau du plan et de la hauteur. Ils sont avant tout caractérisés par une toiture en pavillon (à quatre versants). Comprenant deux pleins niveaux d'occupation, les édifices de ce modèle architectural ont l'avantage d'offrir une plus grande logeabilité que tous ceux présentés précédemment. Même s'ils sont surtout été érigés au début du XXe siècle, ces bâtiments possèdent généralement des composantes traditionnelles que l'on retrouve également sur des bâtiments beaucoup plus anciens comme le perron-galerie, les fenêtres à carreaux et les corniches à la base de la toiture (voir photo 6). Les édifices de courant cubique peuvent prendre différentes formes. En fait, la forme la plus "classique" du type (le cube coiffé du toit à quatre versants égaux) n'est présente qu'à quelques exemplaires dans la zone d'étude. Plus nombreuses sont certaines variantes tout-à-fait intéressantes comme ces maisons de courant cubique au plan en "L" toutes en briques, maisons apparentées par leur matériau et leur origine aux maisons de briques de style néo-gothique de la route Saint-Albert et du rang 4. D'autres variantes de ce type architectural correspondent à ces vastes constructions de plan rectangulaire, à étage et couvertes d'un toit à quatre versants. Trois de ces maisons localisées à l'angle de la rue Principale et de la route Saint-Albert, abritent aujourd'hui des logements multiples. Il s'agit probablement de bâtiments dont la fonction première n'était pas celle d'habitation. Leur grande surface d'occupation les destinait plutôt à des affectations commerciales ou artisanales comme des beurreries ou des boulangeries par exemple.

¹² L'absence de l'ornementation d'origine sur plusieurs édifices de courant cubique en rend difficile l'identification du style.

3.1.3 LES ÉDIFICES DOTÉS D'UN STATUT JURIDIQUE

A l'intérieur de la zone d'étude, on ne retrouve aucun élément d'intérêt patrimonial doté d'un statut juridique officiel relevant du M.A.C., du gouvernement fédéral ou du niveau municipal. Donc, les éléments d'intérêt patrimonial inventoriés ne font l'objet d'aucune protection légale. De la même façon, aucun d'eux n'est concerné actuellement par un projet de mise en valeur tant par l'entreprise privée que par le gouvernement.

3.1.4 LES TERRITOIRES RÉGIONAUX D'INTÉRÊT HISTORIQUE

Dans le cadre de la confection des schémas d'aménagement, l'article 5 (5e paragraphe) de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme obligeait les M.R.C. à procéder à l'identification des éléments présentant un intérêt sur le plan culturel, esthétique et écologique. Dans ce contexte, la M.R.C. d'Arthabaska a identifié des "sites d'intérêt" à partir de relevés de terrain et des études de différents intervenants dans le domaine du patrimoine. Ces sites font l'objet d'une annexe cartographique¹³, sur laquelle sont identifiés les seuls éléments suivants:

- " l'ensemble patrimonial d'intérêt" situé sur la portion sud-ouest du 4e rang de Warwick à l'intersection de la route Saint-Albert;
- le pont couvert de Warwick;
- l'ensemble patrimonial à caractère religieux (église, presbytère) de Saint-Albert.

La M.R.C. d'Arthabaska n'identifie pas de normes de protection pour ces éléments d'intérêt patrimonial. À l'intérieur de son schéma d'aménagement, elle définit seulement un canevas pouvant servir à des politiques régionales et municipales dans ce domaine. *L'objectif de ce canevas est d'offrir à la population régionale et extra-régionale des opportunités récréatives, touristiques et culturelles...*¹⁴ Aussi, la M.R.C. identifie un certain nombre de moyens de réalisation reliés à la sauvegarde et à la mise en valeur du potentiel culturel et touristique afin de suggérer aux municipalités de porter une attention particulière à ce volet dans les plans et règlements d'urbanisme.

À ce propos, précisons que seule la municipalité de canton de Warwick a identifié un élément d'intérêt patrimonial à l'intérieur de son plan d'urbanisme, soit le pont couvert¹⁵. Toutefois, aucune orientation ou norme n'est contenue dans le plan d'urbanisme de Saint-Albert et de Warwick relativement à la problématique patrimoniale.

¹³ Référence: M.R.C. d'Arthabaska - *Le schéma d'aménagement- Inventaire récréo-touristique* carte no. 3.6.

¹⁴ Les consultants Vic-Tech inc., *Le schéma d'aménagement - Municipalité régionale de comté d'Arthabaska*, p. 28.

¹⁵ Entretien effectué le 22 octobre 1990 avec monsieur Gaétan Lafrance, urbaniste du groupe Sogestec, responsable de l'élaboration du plan et des règlements d'urbanisme des municipalités de Warwick et Saint-Albert.



Photo 1: le 1154, rue du Couvent, Saint-Albert (B.G., 1990, 03.08)



Photo 2: Le 1188, rue Principale, Saint-Albert (B.G., 1990, 04.08)



Photo 3: Le 1123, rue du Couvent, Saint-Albert (B.G., 1990, 03.26)



Photo 4: le 28, route Saint-Albert , Warwick (B.G., 1990, 01.05)



Photo 5: Le 1247, rang 7, Saint-Albert (B.G., 1990, 02.25)



Photo 6: Le S.A., rang 4, Warwick (B.G., 1990, 01.35)

Bergeron Gagnon inc.

3.2 ANALYSE SECTORIELLE DE LA ZONE D'ÉTUDE

Pour les besoins de la description, la zone d'étude a été subdivisée en secteurs homogènes, c'est-à-dire des portions de zone dont le paysage, à la fois environnemental et bâti, présente une certaine cohérence. Cinq (5) secteurs ont été ainsi délimités. La carte de la page suivante indique leur position à l'intérieur de la zone d'étude.

Il est entendu que la description du bâti se limite aux maisons inventoriées, c'est-à-dire à celles qui donnent directement sur les tronçons de routes identifiés au chapitre 1. Toutefois, cela n'empêchera pas d'effectuer des rapprochements, des remises en contexte ou des rappels qui pourront éventuellement dépasser le périmètre de la zone d'étude.

À la suite de la série de photographies présentée en fin de chapitre pour donner une idée de l'aspect des secteurs, des planches illustrent les approches de la route en un point choisi de chaque secteur. Ce sont des coupes transversales de la route montrant la position relative des aménagements des abords routiers actuels.

3.2.1 SECTEUR " A "

Le secteur que nous avons appelé "A" correspond à la sortie nord-ouest de la ville de Warwick: une courte banlieue d'implantation récente, située entre la ville elle-même et la pleine campagne. Ce secteur comprend les caractéristiques suivantes:

- le terrain est plat et les champs environnants sont laissés en friche;
- le paysage bâti est constitué de résidences de type bungalow;
- il s'agit d'un milieu non traditionnel dont le bâti est peu compatible avec le tissu urbain du centre-ville de Warwick (lequel est demeuré, de façon globale, ancien) pas plus qu'avec le bâti des secteurs agricoles que traverse la route Saint-Albert-Warwick;
- le secteur contient cependant un élément patrimonial d'intérêt: le cimetière de Warwick.

3.2.2 SECTEUR " B "

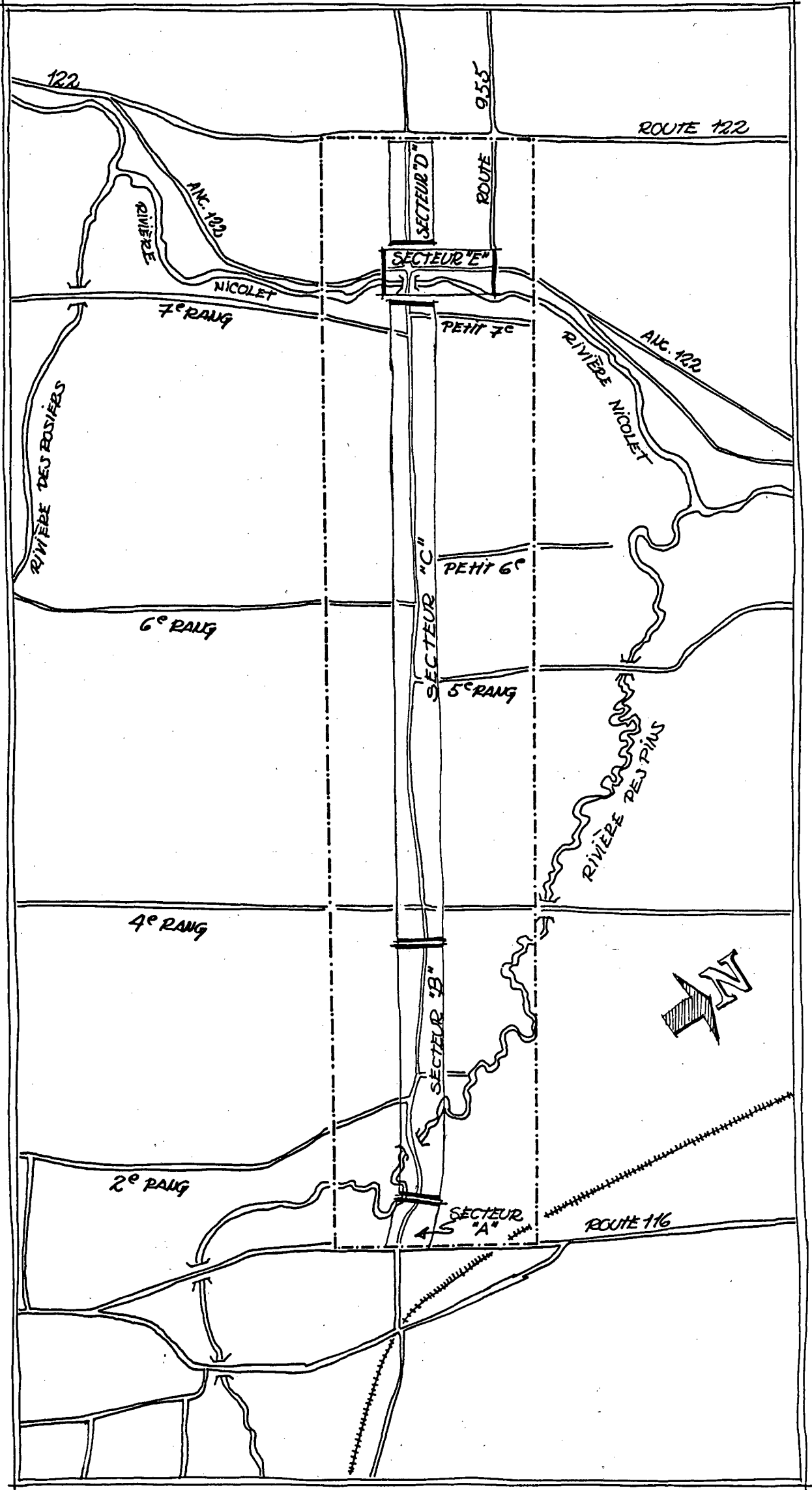
Le secteur "B" est constitué par le bassin de la rivière des Pins: une vaste dépression à la topographie mouvementée générant des panoramas particulièrement animés qui tranchent agréablement avec la plaine du nord-ouest. Ce secteur comprend les caractéristiques suivantes:

- il s'agit d'un secteur agricole dont le bâti est demeuré, globalement, traditionnel. Les ajouts récents ont su demeurer discrets: bungalows et quelques bâtiments de ferme modernes en plus, bien sûr, du pont métallique asphalté qui enjambe la rivière des Pins à peu de distance du pont couvert;
- le secteur "B" compte deux intersections, l'une avec le 2e rang et l'autre avec la route Blais. L'intersection avec le 2e rang est marquée par une croix de chemin en fer ornemental. Il n'y subsiste plus de maison ancienne. L'intersection avec la route Blais est déserte. Il faut signaler qu'on distingue au loin le très bel ensemble de l'ancien moulin Blais. Le moulin à scie Blais et la cabane à sucre Fortier située un peu plus haut sur la route de Saint-Albert (une construction récente, celle-là) rappellent deux industries nées de la forêt qui ont joué un rôle important au temps de la colonisation;

La topographie et la végétation

- à partir du quatrième rang, le sol subit une forte déclivité vers la rivière dont la coulée est large et irrégulière. Aux approches du pont, la présence du ruisseau Lemay, un cours d'eau de faible débit mais fortement encaissé, rend le terrain encore plus accidenté;
- de place en place, il y a des espaces boisés résiduels parfaitement intégrés aux cultures: haies aux limites des champs, méandres de la rivière des Pins et du ruisseau Lemay. Ces bosquets peuvent comprendre diverses essences de haute futaie comme l'orme d'Amérique et l'érable à sucre. On reconnaît notamment, lorsqu'il est isolé à la limite d'un champ, le profil particulier de l'orme d'Amérique;

CARTE 3, LOCALISATION DES SECTEURS



L'architecture

- sur les quatre maisons anciennes du secteur, trois sont des maisons de ferme en briques (les numéros civiques 28, 40 et 41). Deux d'entre elles, de style néo-gothique, ont été construites (comme de nombreuses maisons du 4e rang) par des membres de la famille Desrochers avec des matériaux provenant de leur propre briqueterie: le numéro 28 (en 1884) et le no. 40 (en 1894). Notons que ces deux maisons, qui sont situées de part et d'autre du pont, appartiennent toujours à des Desrochers, descendants d'Éleucippe, l'ancêtre briquetier. Au numéro 41, la maison n'aurait quant à elle que 50 à 60 ans; elle n'aurait donc probablement pas été construite du temps de la briqueterie Desrochers. Son courant stylistique est un peu plus récent mais parfaitement en continuité avec les "maisons Desrochers" (quelques "maisons Desrochers" du 4e rang sont également de courant cubique); elle s'intègre donc bien au milieu. Ces maisons sont situées à bonne distance de la route, créant ainsi de larges marges de recul avant. Ainsi, l'origine commune des maisons, leurs styles compatibles et leur couleur, une fois le lien établi avec les maisons de briques du 4e rang, font qu'elles caractérisent fortement le paysage du secteur.

Le pont couvert et ses environs

Nous terminerons la description du secteur "B" par un rapide parcours de son véritable point focal: le pont couvert et ses environs. Si le pont couvert en lui-même est peut-être, à cause de la rareté actuelle de ce type de structure, l'élément patrimonial le plus déterminant qu'a fait ressortir la présente enquête, il ne saurait cependant être dissocié de son environnement immédiat et des aménagements anciens que cet environnement comporte: tout un ensemble agricole traditionnel autour de la maison Desrochers. De fait, le pont couvert et l'ensemble agricole en question appartiennent au même propriétaire. Avant de dénombrer les attraits du lieu, il faut absolument signaler un fait intéressant: même si aucun témoignage visible de la route ne subsiste, il est très probable que la briqueterie des Desrochers était située non loin du pont, éventuellement derrière l'ensemble agricole Desrochers¹⁶. Aux environs du pont couvert, donc, on peut voir que:

- l'ensemble agricole est situé au nord-est de la route, juste au confluent du ruisseau Lemay avec la rivière des Pins, configuration qui crée la topographie déjà décrite;
- les bâtiments sont situés sur une sorte de plateau ou terre-plein; en contrebas, au même niveau que la rivière, il y a de vastes champs semés d'arbres; de la route, ils donnent l'impression d'être un grand parc; ces terres sont probablement inondées au printemps;
- l'ensemble agricole comprend la maison de briques (numéro civique 40), construite en 1894, une grange-étable traditionnelle qui a su conserver tous ses matériaux de revêtement anciens, une remise ancienne et un potager à la pointe du terre-plein;
- rien ne vient troubler l'unité chronologique de l'ensemble dont les principaux éléments, la maison et le pont, sont représentatifs du tournant du siècle (maison: 1894, pont: vers 1920); jusqu'au nouveau pont qui, somme toute, reste discret.

3.2.3 SECTEUR " C "

Le secteur "C", le plus important en superficie, est constitué par la plaine agricole qui s'étend du 4e rang jusqu'au village de Saint-Albert.

Nous sommes ici en plein milieu agricole; le terrain est plat et entièrement livré aux cultures. On sent, au seul aspect des champs, la très grande importance des exploitations agricoles, importance confirmée par le nombre impressionnant et la hauteur (toute aussi impressionnante) des silos de fermes.

¹⁶ Les ouvrages consultés parlent de la briqueterie comme étant située au 12e lot du 2e rang, ce qui correspond à l'emplacement actuel de cette ferme. Plus encore, la cartographie du MTQ indique une carrière au même endroit.

C'est dans ce secteur que l'on sent le mieux le découpage cadastral propre au canton: le système des rangs subdivisés en lots que des chemins desservent (chemins eux aussi appelés "rangs") à toutes les deux rangées de lots. Or, la route Saint-Albert-Warwick coupe par le travers cet ensemble de rangs, ce qui donne sur l'ensemble une vue privilégiée. En effet, comme la route longe les lots par leur long côté (contrairement aux chemins de rangs sur lesquels les lots donnent par leur petit côté, leur façade habitée en quelque sorte), très peu de bâtiments donnent sur la route Saint-Albert-Warwick elle-même. Aussi, les bâtiments (anciens) rencontrés se situent-ils surtout aux intersections avec les rangs et sont partie intégrante de ces derniers (ce que confirme leur numérotation civique). Lors de la traversée des ensembles agricoles localisés aux intersections, on comprend mieux un phénomène propre aux milieux agricoles traditionnels: la grange-étable ancienne (pas toujours la grange-étable moderne) est orientée parallèlement au rang, c'est-à-dire dans l'axe cadastral de base (pas nécessairement au chemin de rang, lequel dévie souvent de cet axe à cause des caprices de la topographie). Sur la route Saint-Albert-Warwick, ces granges-étables se présentent donc de bout par rapport à la route¹⁷. Enfin, toute cette vision du découpage cadastral est d'autant plus nette que peu de bâtiments nouveaux se sont implantés le long de la route Saint-Albert-Warwick.

Dans le secteur "C", le paysage bâti de la route Saint-Albert-Warwick est formé, donc, par celui des rangs que la route traverse. Si l'on excepte les dépendances agricoles modernes, lesquelles répondent aux besoins actuels de l'agriculture et de l'élevage, le bâti traditionnel des rangs — plus précisément les maisons d'habitation — a conservé un assez bon état d'authenticité. Mais il reste que les granges-étables et autres dépendances anciennes se raréfient. C'est le scénario typique des régions agricoles en pleine activité: les bâtiments anciens ne conviennent plus qu'aux petites fermes ou encore, la grange-étable ne subsiste que parce qu'elle n'est plus utilisée. Un parcours rapide des intersections avec les rangs donnera une bonne idée du bâti ancien du secteur "C".

3.2.3.1 Le 4e rang

Le 4e rang se poursuit de part et d'autre de la route; il s'agit du seul vrai cas d'intersection à quatre voies du secteur¹⁸. Rappelons que le 4e rang, à partir de et comprenant l'intersection avec la route Saint-Albert-Warwick jusqu'à la route Saint-François au sud-ouest, est considéré, au même titre que le pont couvert par exemple, comme étant un élément patrimonial d'intérêt régional.

Sur ce rang est concentré le plus grand nombre de maisons de briques bâties par Éleucippe Desrochers, le briquetier du 2e rang qui voulut ainsi établir confortablement chacun de ses fils (à un tel point que le 4e rang, à une certaine époque, ne comprenait que des Desrochers). Le résultat actuel est un paysage bâti dont la trame du tournant du siècle est toujours facilement discernable au premier coup d'oeil.

Chacun des deux ensembles agricoles de l'intersection comporte une "maison Desrochers" en briques: l'une de type néo-gothique bâtie en 1898-1899, l'autre de courant cubique, bâtie en 1911-1912, soit les styles architecturaux et les époques typiques des "maisons Desrochers". La plus ancienne est encore dotée de sa remise, un très bel édifice¹⁹ en planches verticales peintes à l'ocre foncé, la couleur même de la brique de la maison. La maison voisine, celle de courant cubique, possédait elle aussi, jusqu'à tout récemment, une remise à l'arrière mais elle est actuellement disparue. Par contre, l'ensemble agricole dont elle fait partie comporte une grange-étable ancienne bien conservée.

¹⁷ Ce qui explique d'ailleurs la position de la grange-étable de l'ensemble agricole Desrochers, située près du pont couvert, ensemble qui a déjà fait l'objet d'une description dans le secteur "B". Cet ensemble agricole donne, lui, au hasard d'une subdivision cadastrale du lot primitif, sur la route Saint-Albert-Warwick. On aurait pu s'attendre à voir la grange-étable orientée parallèlement à la route. Eh bien non; elle a conservé l'orientation traditionnelle: parallèlement à l'axe des rangs.

¹⁸ Ailleurs, les rangs subissent un décalage inexplicable de part et d'autre de la route; on obtient donc que des intersections à trois voies.

¹⁹ Il s'agit en fait, à cause de son degré d'authenticité élevé, du bâtiment secondaire le plus marquant de la zone d'étude.

Enfin, l'intersection est encore munie de sa croix de chemin — en bois celle-là — et de forme traditionnelle.

3.2.3.2 Le 5e rang

L'intersection avec le 5e rang — une intersection à trois voies — impressionne plus par la hauteur des silos et l'ampleur des dépendances agricoles que par l'impact de l'architecture domestique elle-même. On y trouve, sur la route Saint-Albert-Warwick, une maison néo-gothique en briques, mais elle a subi de nombreuses modifications qui en masquent l'aspect d'origine. Sur le 5e rang, un ensemble agricole plutôt singulier attire le regard: la maison constitue une variante intéressante et relativement rare du style Second Empire: un toit mansardé à brisis droits (dont la cuisine d'été, transformée en garage, ressemble étonnamment aux petites maisons du temps de la colonisation).

Ce dernier ensemble agricole apporte un éclairage privilégié sur une particularité régionale concernant la forme des granges-étables: la grange-étable à toit brisé à trois pans par versant. On connaît fort bien à la grandeur du Québec (les Bois-Francs compris) la grange-étable à toit brisé à deux pans par versant qui, depuis le début du siècle, caractérise à ce point les paysages agricoles qu'elle est devenue un véritable cliché: son profil nous vient à l'esprit dès que l'on pense "grange". Or, dans l'ensemble agricole du 5e rang, on trouve deux granges-étables: la première, la plus éloignée de la maison, est à toit à deux pans par versant mais la seconde est à trois pans par versant. Vérification faite, cette coexistence de deux types de toit est effectivement une caractéristique régionale. Enfin, ce qui confirme l'intérêt de l'ensemble agricole du 5e rang, les matériaux de revêtement de la grange-étable à toit brisé attestent clairement de son ancienneté: planches verticales et bardeaux de bois.

3.2.3.3 Le 6e rang

Trois maisons de style vernaculaire américain sont implantées autour de cette intersection à trois voies.

3.2.3.4 Le Petit 6e (rang)

L'intersection, déserte, est marquée d'une croix de chemin en fer ornemental.

3.2.3.5 Le 7e rang

Une petite propriété située juste à l'angle de cette intersection à trois voies attire l'attention: une maison de style Second Empire — avec cuisine d'été de même forme — avec sa remise ancienne (dont un indice révèle qu'elle était autrefois en planches verticales peintes à l'ocre rouge foncé).

3.2.3.6 Le Petit 7e (rang)

L'intersection avec le Petit 7e (rang) ne comporte aucun bâtiment traditionnel.

3.2.4 SECTEUR "D"

Le secteur "D" est constitué, au village de Saint-Albert, par la rue du Couvent au-delà de l'intersection avec la rue Principale. Il s'agit d'une rue résidentielle dont une partie est occupée par l'école et son terrain de jeux.

La forte récurrence dans l'architecture résidentielle d'un type formel particulier — le style vernaculaire américain — une certaine unité des volumes des habitations et la similitude de certains détails comme les perrons couverts, les amorces de fronton aux pignons et la rareté des lucarnes créent une réelle homogénéité de l'architecture. Homogénéité d'ailleurs scellée par une irrépressible vague de rénovations domiciliaires qui a caché sous le déclin de vinyle, d'aluminium ou de "masonite" les particularités architecturales et nivelé ainsi le paysage architectural non seulement de la rue du Couvent elle-même mais aussi celui de tout le village de Saint-Albert. Enfin, la disparition des petits bâtiments secondaires (ceux-là que l'on voit encore sur la rue Principale par exemple) contribue à diminuer l'intérêt de cette rue ancienne.

Il est à noter qu'à l'extrémité nord-ouest de sa portion habitée, la rue du Couvent subit une nette détérioration de sa trame architecturale. De resserrée qu'elle était près du centre du village, la trame se dilue nettement à cet endroit: les marges de recul augmentent considérablement (les maisons sont plus éloignées de la rue) de même que les marges de latérales (les maisons s'éloignent l'une de l'autre), résultat de relocalisations de maisons anciennes

provenant d'autres points de la municipalité. De plus, l'aménagement paysager de ces maisons comporte souvent un élément moderne incompatible avec des bâtiments anciens: le talus gazonné sur la façade avant, lequel tend à faire disparaître la galerie. **Enfin, il ne faut pas perdre de vue que les maisons de la rue du Couvent sont étonnamment anciennes.** Cachées sous les nouveaux revêtements, certaines d'entre elles dateraient même de l'époque de la colonisation²⁰.

3.2.5 SECTEUR " E "

Le secteur "E" est constitué par la rue Principale du village de Saint-Albert dans sa partie allant de l'église jusqu'à l'intersection avec la route 955. À cet endroit, la rue Principale longe la rivière Nicolet. Aussi, tous les terrains du côté sud-est de la rue Principale sont-ils étroitement serrés entre la rue et le profond ravin de la rivière.

La rue Principale correspond en quelque sorte à l'épine dorsale du village, là où se concentrent les principaux édifices publics, notamment. Cependant, mis à part les approches immédiats de l'intersection avec la rue du Couvent (le centre du village), la presque totalité du secteur "E", soit la partie nord-est de la rue Principale, est surtout résidentielle.

3.2.5.1 Le centre du village

Avant de passer à la partie résidentielle du secteur, attardons-nous un peu au centre même du village qui se situe — ce n'est pas une surprise — à une intersection, celle de la rue du Couvent et de la rue Principale. Notons dès au départ une observation importante: autour de l'intersection, tout le côté nord-ouest de la rue Principale montre une occupation ancienne, tandis que les deux angles sud-est sont occupés par des constructions modernes.

Angle nord

Cet angle est fortement marqué par la présence de trois énormes constructions de courant cubique datant probablement du début du siècle. Ces bâtiments, qui font office actuellement d'édifices à logements multiples, sont probablement d'anciens ateliers d'artisans ou d'anciens établissements commerciaux. Les rénovations apportées à ces bâtiments ont considérablement limité l'intérêt qu'ils pouvaient présenter autrefois. Quoi qu'il en soit, leur volume et leur emplacement (faible largeur des marges de recul avant et latérales) n'ont pas cessé de conférer à l'intersection son aspect "urbanisé". Le rôle actuel de ces curieux bâtiments est, de ce fait, fort bien défini.

Angle ouest

L'angle ouest correspond au magnifique ensemble religieux formé par l'église et le presbytère, tous deux construits en briques, respectivement en 1916 et 1917²¹. Le site, bien conservé et comportant, en plus des deux édifices d'une architecture de haute qualité, un parc parsemé d'arbres (dont plusieurs érables), représente le point d'intérêt principal du village. Notons que, devant l'église notamment, une ligne d'arbres serre la rue de très près, jusqu'à former au-dessus de celle-ci une demi-voûte de verdure.

Angle sud

En face du presbytère, de l'autre côté de la rue Principale, l'angle sud est occupé par la Caisse populaire, un bâtiment moderne implanté à bonne distance du chemin, créant ainsi une vaste marge de recul avant. En face de l'église, le terrain est demeuré vacant, l'étroitesse de la bande de terrain coïncée entre la rue et le ravin n'ayant permis que l'établissement d'un stationnement.

²⁰ L'une des maisons de la rue du Couvent aurait, selon son propriétaire, quelque 120 ans d'âge. Aussi, faut-il bien comprendre la signification exacte de toutes ces critiques: elles sont émises en regard du caractère ancien des habitations et seulement en regard de ce caractère ancien. On ne peut qu'admettre que cette vague de rénovations a augmenté la qualité des bâtiments en tant qu'habitations et, ce faisant, leur valeur marchande: les maisons sont pour la plupart tout-à-fait coquettes. Mais ces interventions ont été réalisées au détriment de la valeur patrimoniale des bâtiments.

²¹ Autre histoire de briques... Rappelons que la structure de la première église construite en 1883 (et conservée pour former les murs latéraux et arrière de l'église actuelle) a été bâtie avec des briques fabriquées localement à partir d'argile puisée sur le bord de la rivière Nicolet.

Angle Est

On trouve à l'angle est un bâtiment non ancien et de faible intérêt abritant un dépanneur "Servi plus" localisé au milieu d'un grand stationnement asphalté.

Il apparaît donc à l'intersection que d'un côté de la rue Principale les bâtiments anciens (quand ce n'est pas une rangée d'arbres) sont rapprochés les uns des autres et longent la rue de très près sans toutefois être parfaitement alignés. De l'autre côté de la rue Principale, une occupation contemporaine des terrains éloigne les bâtiments de la rue et crée autour de chacun d'eux de vastes espaces vides qui diluent le tissu urbain.

3.2.5.2 La partie nord-est de la rue Principale

De l'intersection avec la rue du Couvent jusqu'à la rue des Loisirs, la rue Principale montre (d'une façon encore plus évidente que sur la rue du Couvent) une architecture d'une étonnante homogénéité. Le style vernaculaire américain y apparaît presque à l'exclusion de tout autre style architectural (quelques bâtiments de courant cubique exceptés). Ici aussi, les maisons sont très rapprochées de la rue et ce, des deux côtés. Comme partout dans le reste du village, les maisons ont été rénovées en respectant peu les caractéristiques anciennes. Curieusement, ces efforts de rénovation n'ont pas atteint les nombreux bâtiments secondaires anciens qui contribuent encore par leur variété formelle et leur état d'authenticité à donner tout son caractère au centre du village.

Au delà de la rue des Loisirs, vers le 955, on assiste à une dilution considérable du tissu urbain de la rue Principale: les bâtiments anciens se perdent peu à peu dans une nouvelle trame qui n'obéit plus aux règles d'implantation traditionnelles.

3.2.6 Notes sur l'architecture de briques dans la zone d'étude

En guise de conclusion à ce chapitre, il convient d'examiner très brièvement mais dans un contexte géographique plus global (celui de la zone d'étude entière) le phénomène architectural le plus remarquable que la présente étude ait fait ressortir: l'architecture de briques le long de la route Saint-Albert-Warwick.

D'abord, rappelons l'origine locale du matériau: à Saint-Médard-de-Warwick, la briqueterie d'Eleucippe Desrochers (éventuellement située dans la zone d'étude) et une autre briqueterie de moindre importance; à Saint-Albert, la briqueterie qui a fourni les matériaux de construction de la première église.

Ensuite l'architecture. La grande majorité des bâtiments de briques sont d'une conception résolument "savante" par opposition à l'architecture de conception plus "domestique" des habitations en bois de la zone d'étude. Ainsi, l'architecture de l'église et du presbytère de Saint-Albert ainsi que celle des "maisons Desrochers" est-elle à rattacher à celle des beaux édifices de briques du vieux Warwick (ville), dont la conception témoigne des tendances au pittoresque de l'architecture savante au tournant du siècle.

La route Saint-Albert-Warwick est donc jalonnée irrégulièrement mais sur toute la longueur de la zone d'étude de bâtiments de briques d'un grand intérêt architectural. Des bâtiments de grand intérêt, mais aussi de couleur quasi uniforme: l'ocre foncé. Ainsi, cette couleur apparaît-elle à intervalles suffisamment rapprochées pour donner au bâti riverain de la route Saint-Albert-Warwick une couleur qui lui est propre. À ce propos, relevons un détail curieux: plusieurs de ces bâtiments de briques (l'église de Saint-Albert par exemple) sont *peints* ... couleur de brique. Certains indices permettent de croire que cette couleur²² était beaucoup plus répandue autrefois dans la zone d'étude; en témoignent quelques remises anciennes (dont celle, par exemple, de l'intersection du 4e rang et de la route Saint-Albert-Warwick).

²² Une couleur qui dérive, en fait, de l'ancienne habitude très répandue de peindre les bâtiments de ferme en totalité ou en partie avec du "lock" une peinture de fabrication domestique à base d'huile de lin bouillie à laquelle on ajoutait comme pigment de la terre ocre foncé.



Photo 7: secteur "A", route Saint-Albert, vers Warwick (B.G., 1990, 05.11)

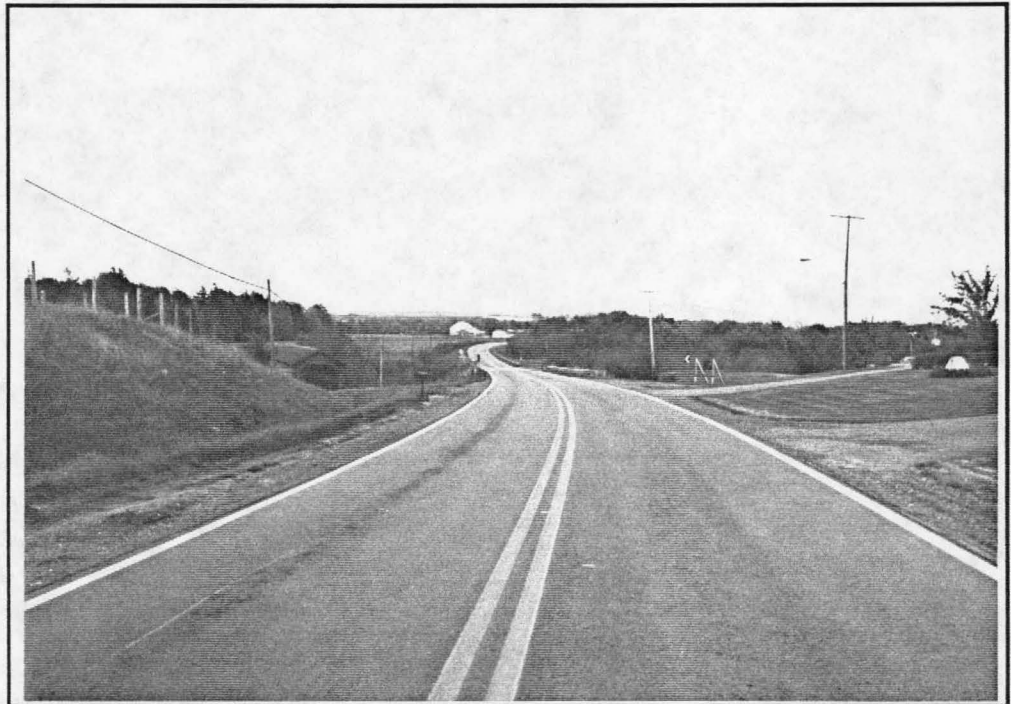


Photo 8: Secteur B, pont couvert vers Warwick (B.G., 1990, 05.10)

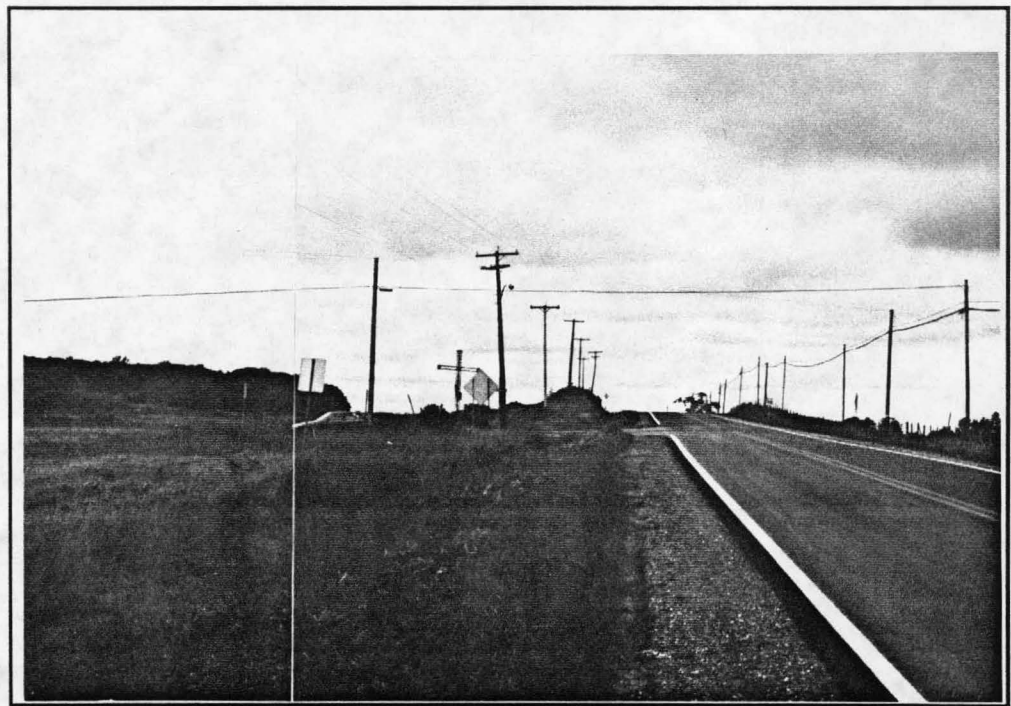


Photo 9: secteur "B", inter. route St-Albert / 2e rang (B.G., 1990, 01.26 et 01.27)

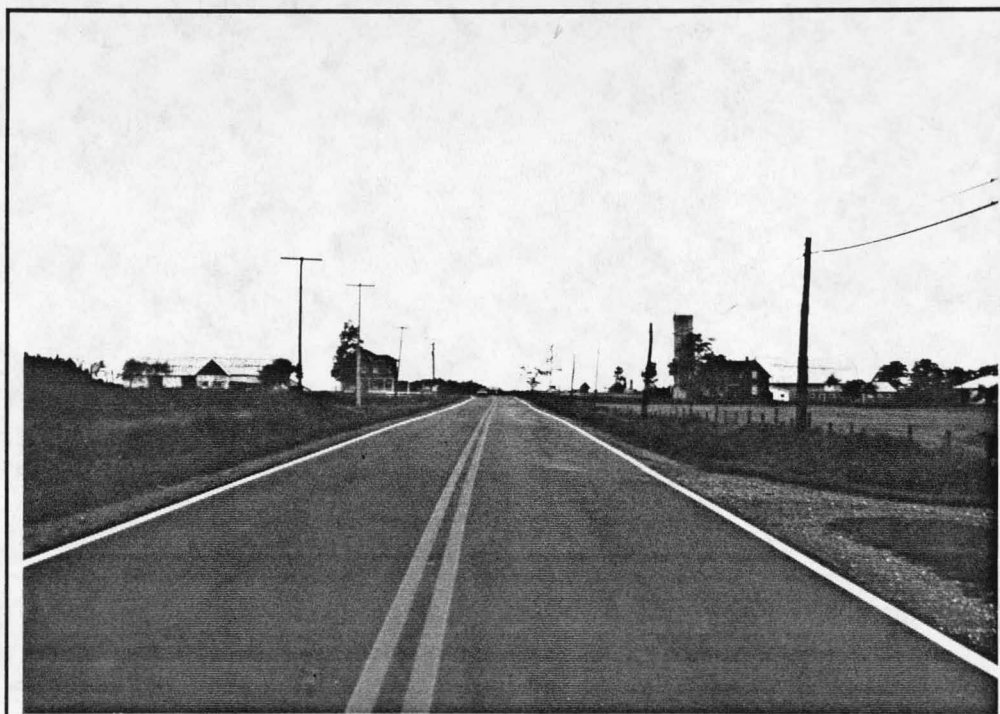


Photo 10: secteur "C" , inter. route St-Albert et 4e rang (B.G., 1990, 01.31)

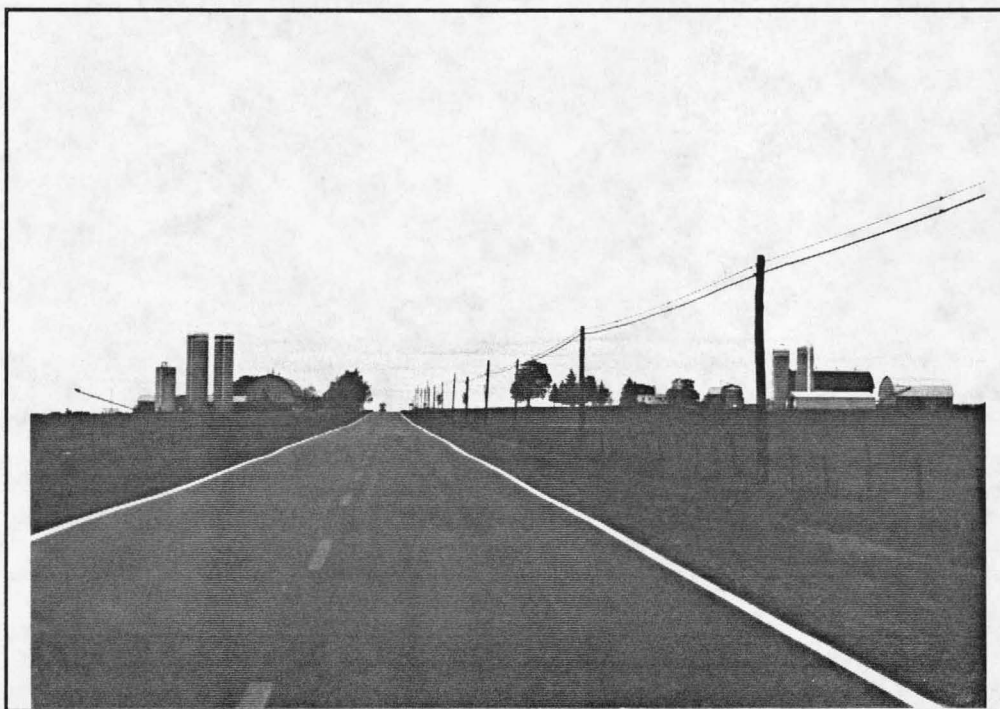


Photo 11: secteur "C", intersec. route St-Albert et 5e rang (B.G., 1990, 02.09)

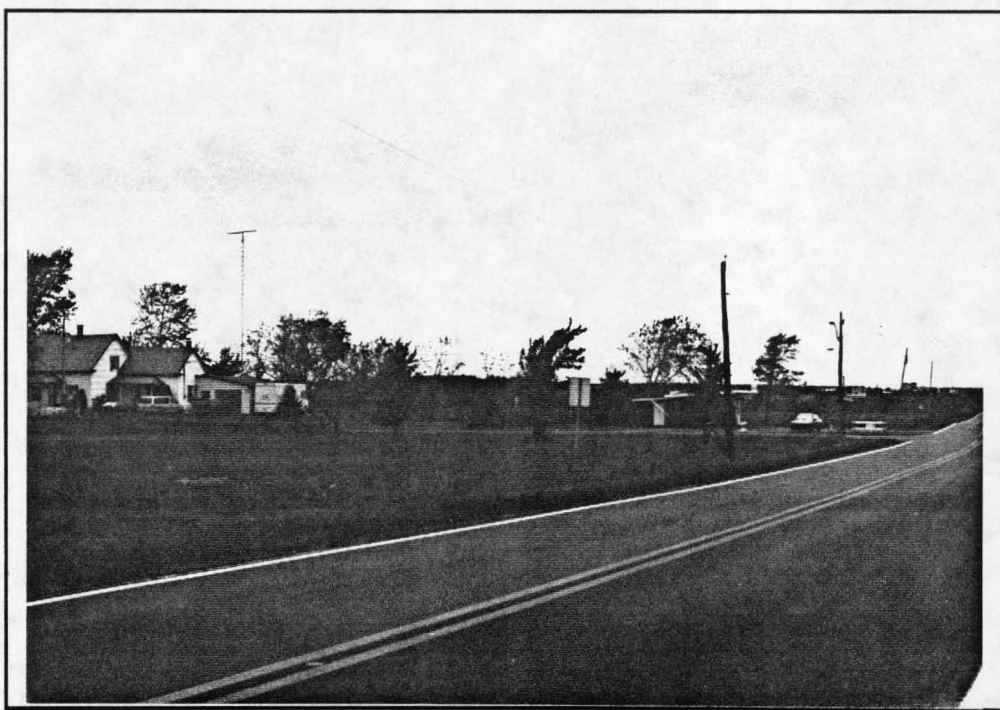


Photo 12: secteur "C", inter. route St-Albert et 6e rang (B.G., 1990, 02.18)

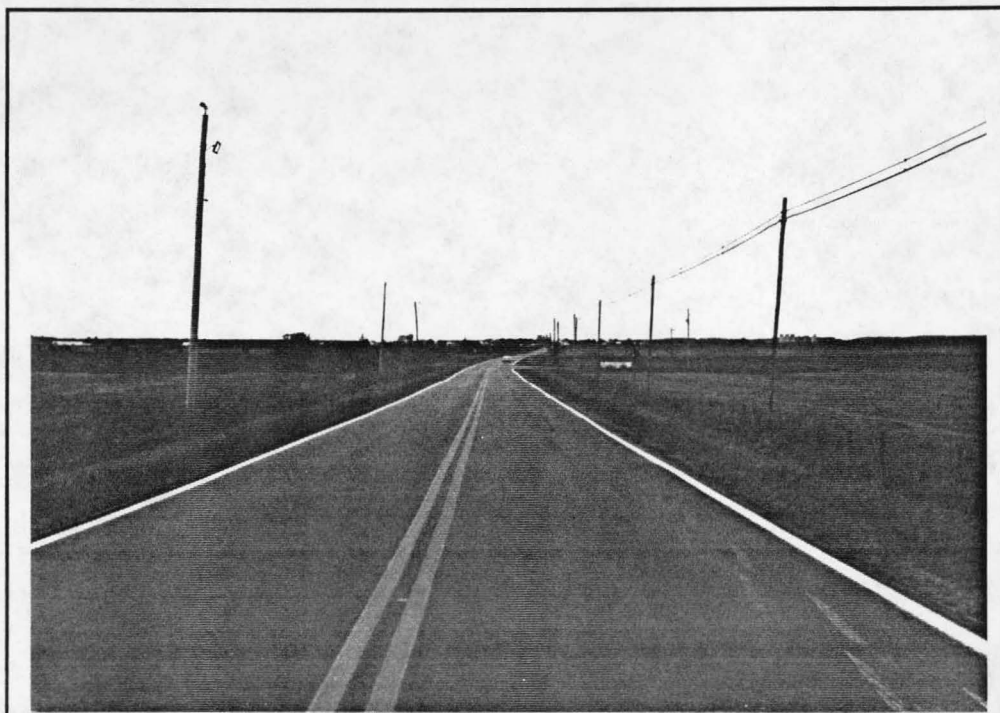


Photo 13: secteur "C", inter. route St-Albert et Petit 6e (B.G., 1990, 02.22)

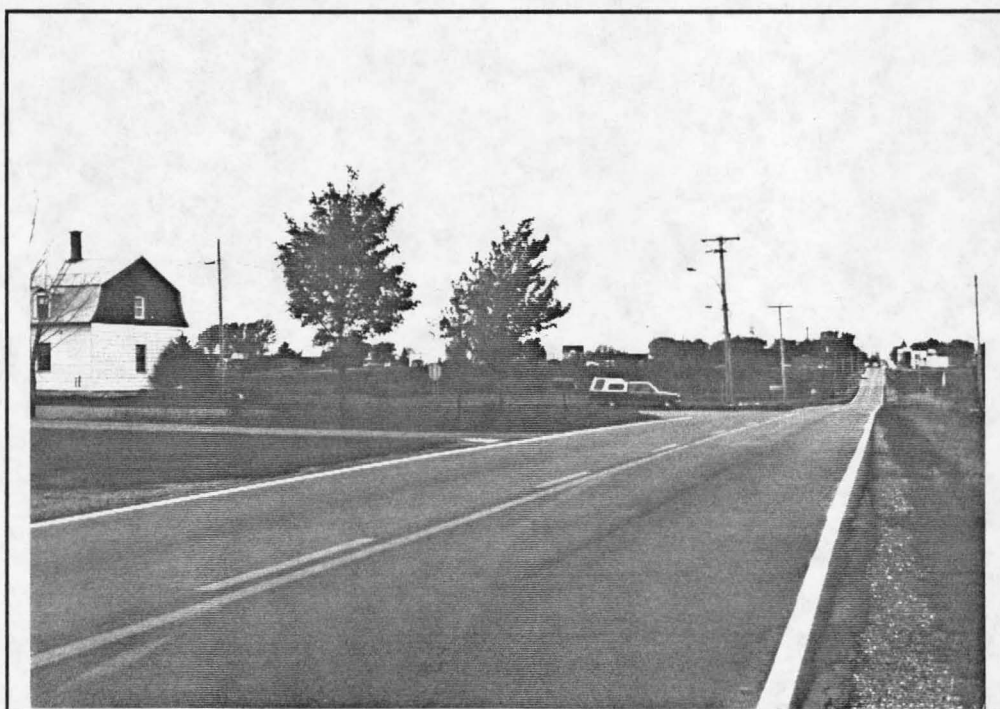


Photo 14: secteur "C", inter. route St-Albert et 7e rang (B.G., 1990, 02.27)

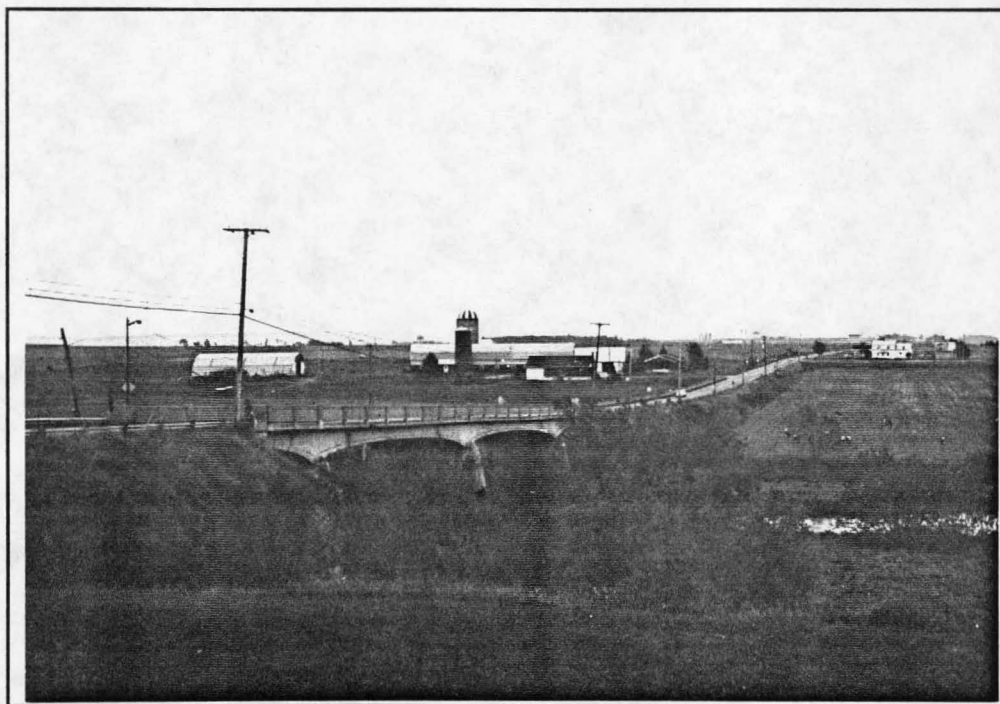


Photo 15: secteur "C", inter. route St-Albert et Petit 7e (B.G., 1990, 03.35)



Photo 16: secteur "D", rue du Couvent à partir du centre (B.G., 1990, 05.02)

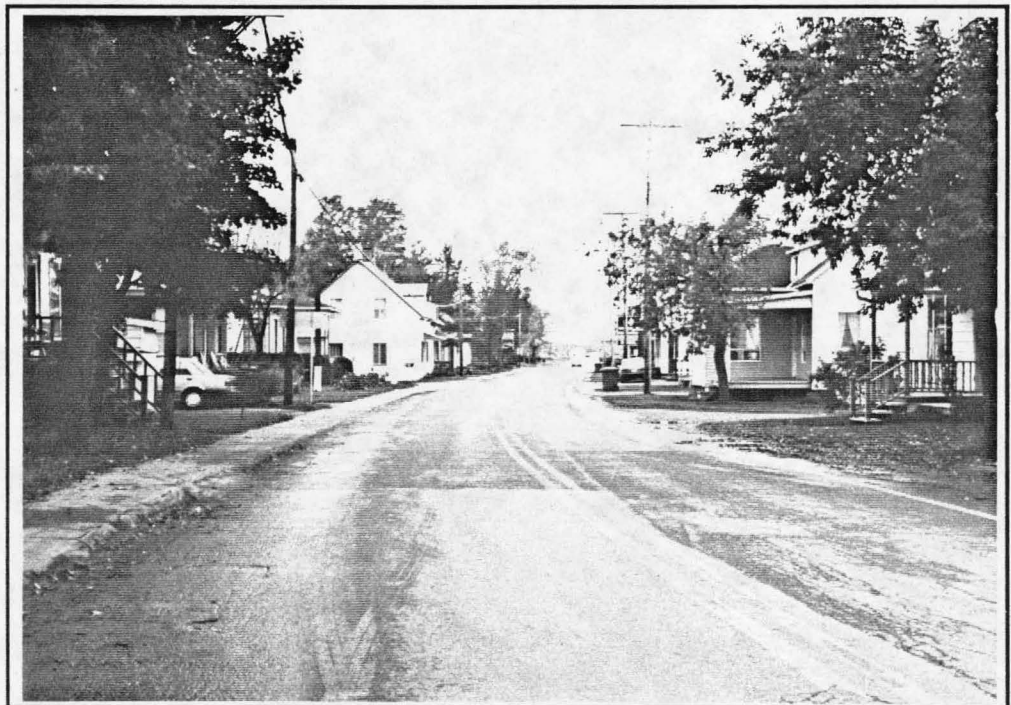


Photo 17: secteur "E", rue Principale nord-est (B.G., 1990, 04.36)

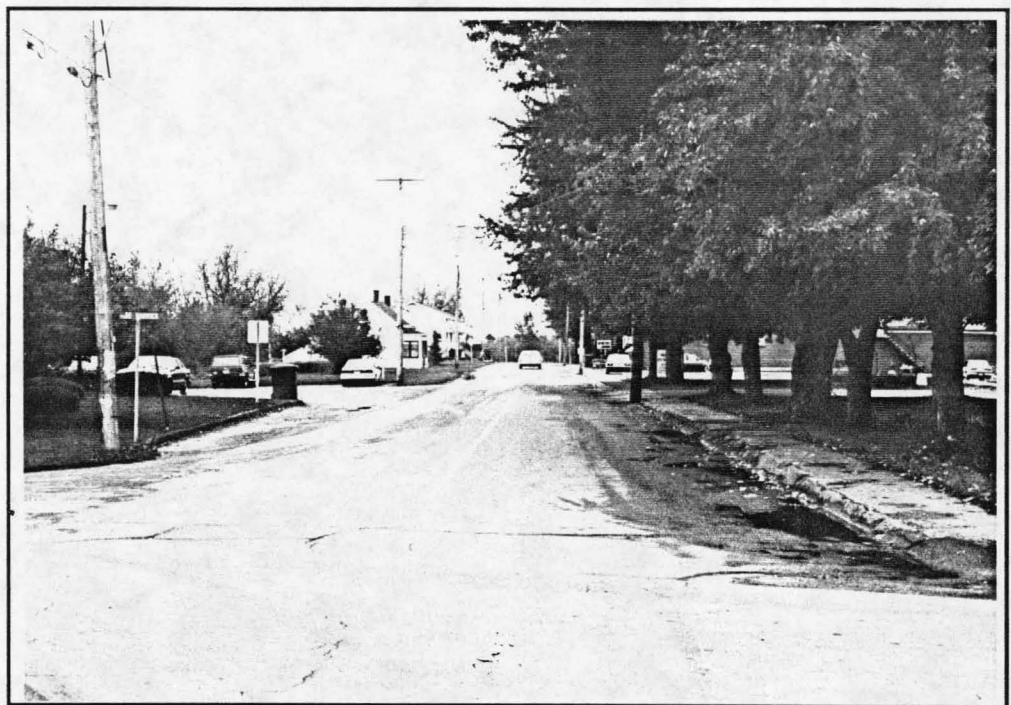


Photo 18: secteur "E", rue Principale sud-ouest (B.G., 1990, 04.E)

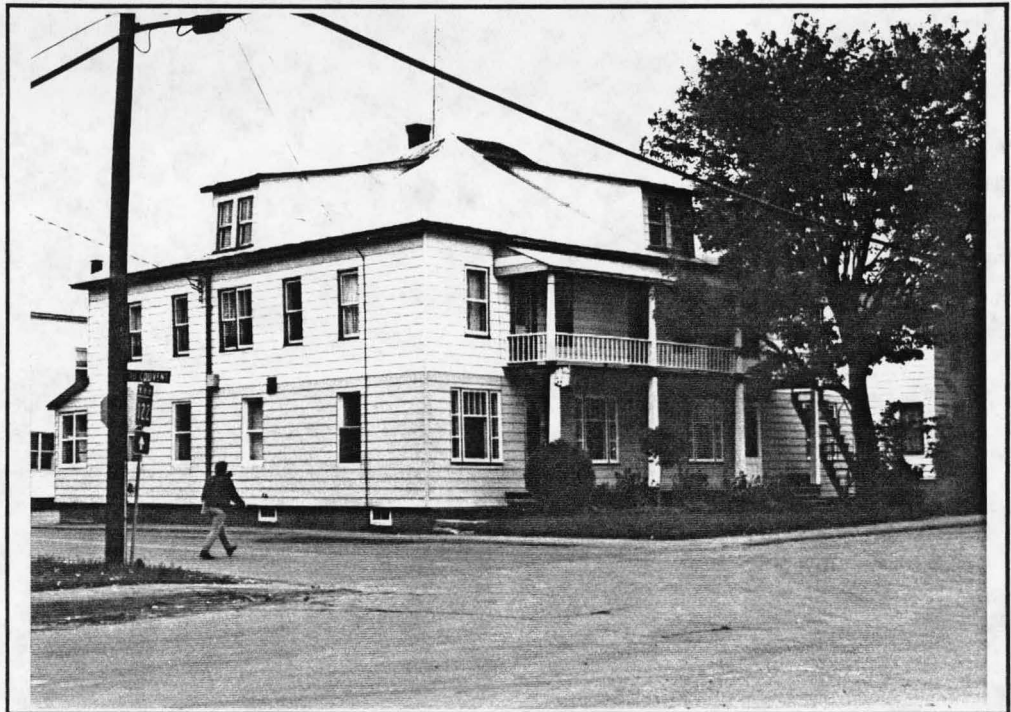


Photo 19: secteur "E", centre du village, angle nord (B.G., 1990, 02.31)



Photo 20: secteur "E", centre du village, angle ouest (B.G., 1990, 03.31)

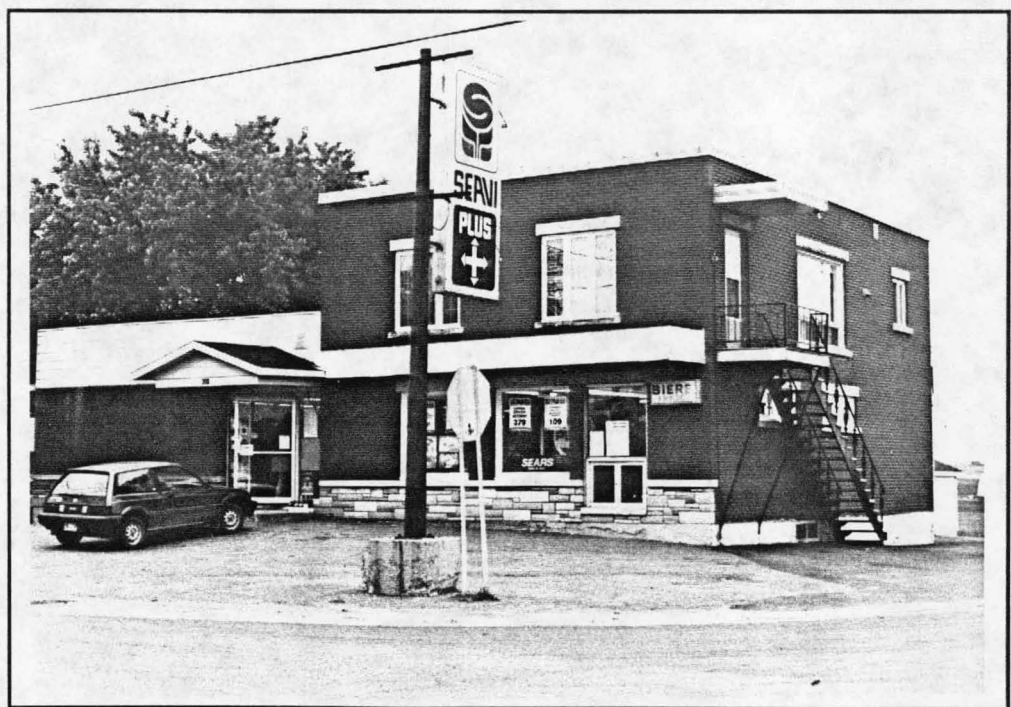
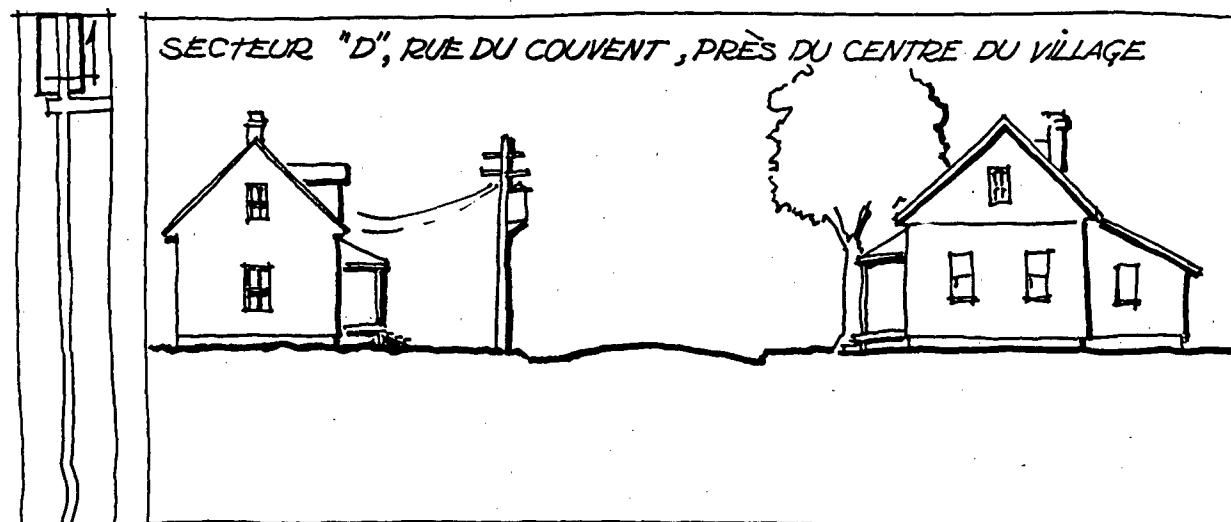
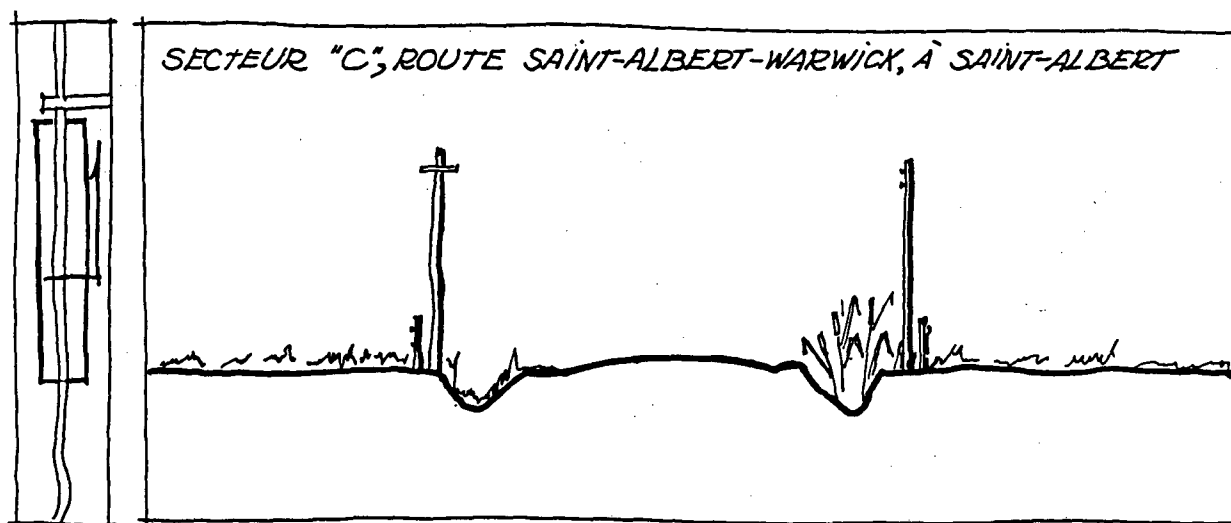
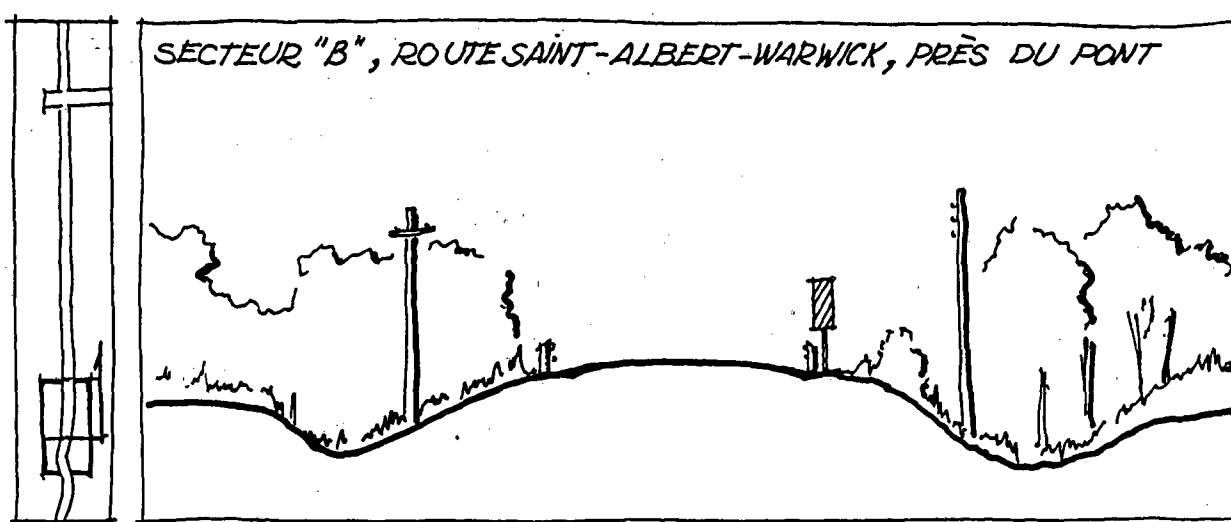
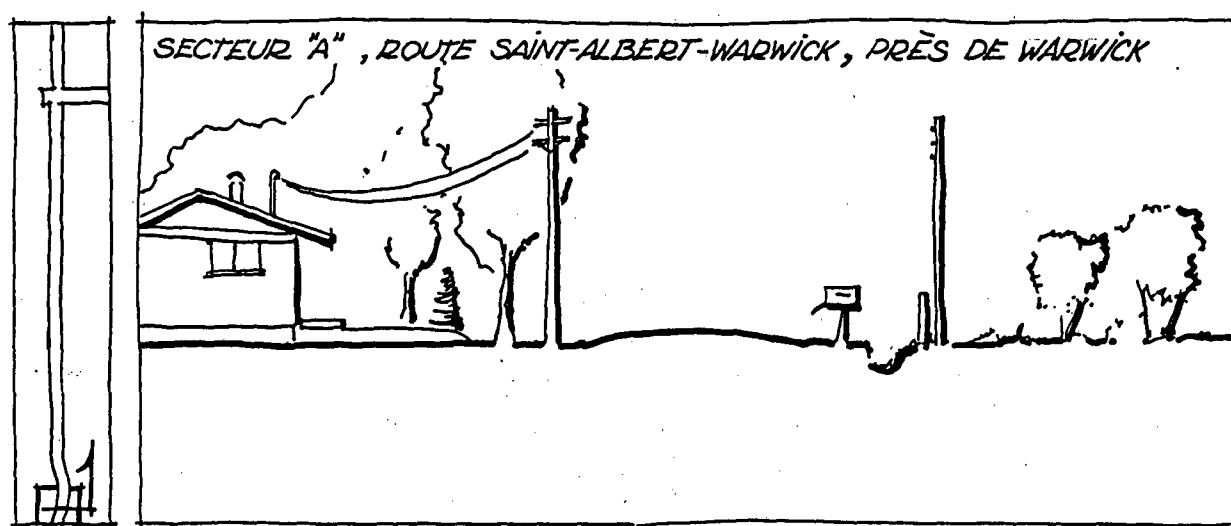
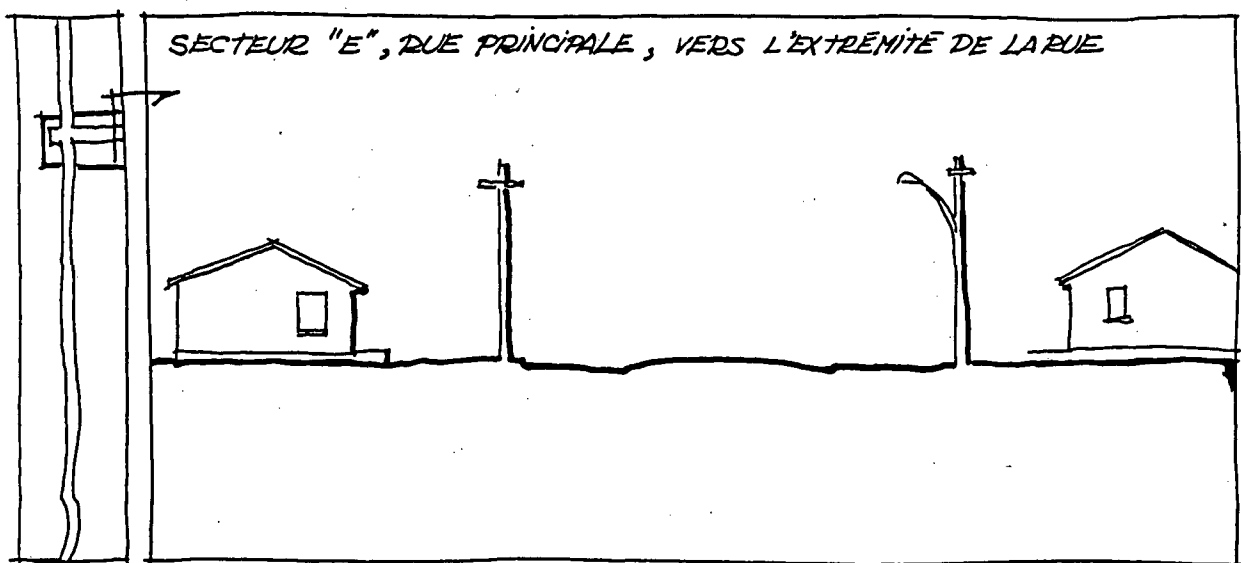
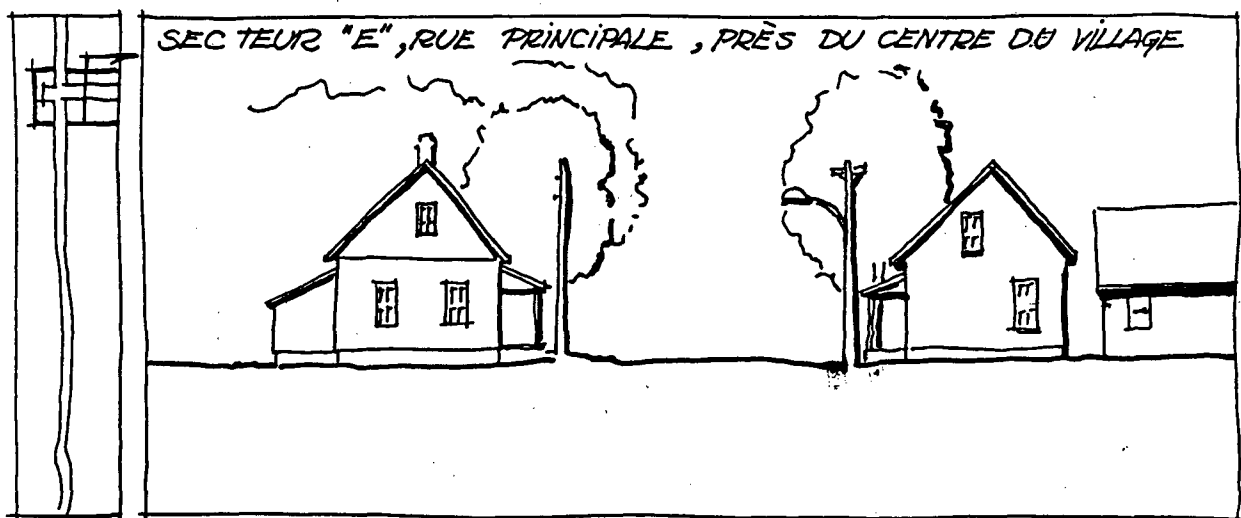
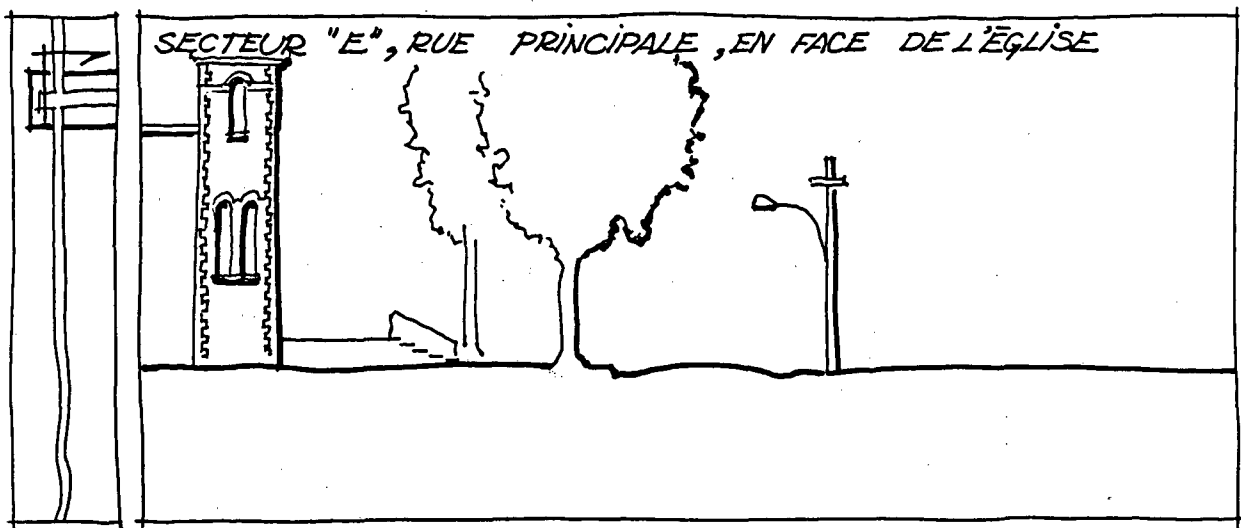
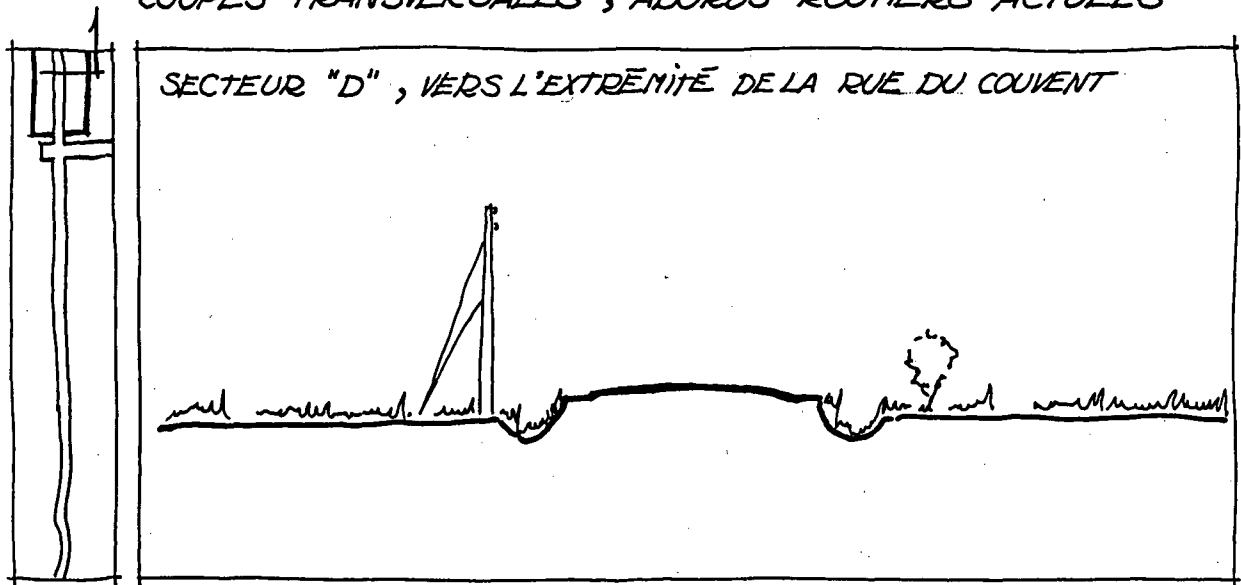


Photo 21: secteur "E", centre du village, angle est (B.G., 1990, 02.29)

COUPES TRANSVERSALES , ABORDS ROUTIERS ACTUELS



COUPES TRANSVERSALES , ABORDS ROUTIERS ACTUELS



4. LA MÉTHODOLOGIE D'INVENTAIRE

Notre méthodologie d'inventaire est basée sur un système informatique, utilisant la technologie d'Apple. Elle se caractérise d'abord et avant tout par l'emploi d'un imposant matériel graphique conçu de façon à rendre les données de l'inventaire architectural plus visuelles, plus faciles à comprendre et surtout plus utiles à l'analyse.

La méthodologie d'inventaire repose sur trois instruments, soit: une fiche d'inventaire en contexte de terrain (voir annexe 2), une fiche d'inventaire laboratoire ou définitive (voir annexe 3) et une banque de dessins de composantes architecturales. Ces instruments sont entièrement conçus par ordinateur.

La première étape de la méthodologie d'inventaire implique la prise de photographies (au moins deux par édifice) et la description des bâtiments sur le terrain à l'aide de la "fiche d'inventaire en contexte de terrain". Cette fiche est utilisée pour noter les coordonnées (numéro civique et nom de rue) et les principales caractéristiques des bâtiments (des caractéristiques difficilement observables plus tard sur les photos). Il s'agit notamment de la nature exacte des revêtements extérieurs, de l'état physique et de la description de l'environnement du bâtiment. En même temps que sont remplies les fiches²³, les bâtiments sont localisés sur une carte à grande échelle, en l'occurrence le 1: 4000 pour le secteur rural de la zone d'étude et le 1: 2000 pour le village de Saint-Albert.

Une fois l'étape de l'inventaire sur le terrain accomplie, vient ensuite celle de la préparation des fiches d'inventaire définitives. Celles-ci sont créées pour chaque édifice; nous intégrons d'abord les éléments d'information contenus dans le cahier de terrain. À cela s'ajoutent les éléments permettant de décrire de façon complète les caractéristiques architecturales: forme du plan, nombre d'étages, forme du toit, description des ouvertures, etc. Cette description est faite à partir des données contenues dans le cahier de terrain et dans une banque de dessins informatisés de composantes architecturales comprenant plus de 400 images²⁴. À l'aide d'un code, nous "importons" sur la fiche le nom et le dessin de chaque composante spécifique au bâtiment. Cette méthode nous permet de concevoir des fiches regroupant uniquement les caractéristiques propres à chacun des bâtiments inventoriés.

4.1 PRÉSENTATION DE LA FICHE D'INVENTAIRE DÉFINITIVE

La fiche d'inventaire définitive comprend deux pages de format 8 1/2 x 14 imprimées recto-verso. Une troisième page est utilisée pour présenter la carte de localisation du bâtiment ainsi que les photos 3 et 4. Une quatrième page, voire une cinquième, sert occasionnellement pour les photos additionnelles. Il est à noter que les fiches sont assemblées à l'intérieur d'un cahier relié au début duquel figure un index permettant de trouver le numéro de fiche de chaque bâtiment, selon la municipalité, le nom de la rue et le numéro civique.

Les fiches sont présentées dans le cahier en fonction de l'itinéraire choisi pour réaliser l'inventaire:

- route Saint-Albert-Warwick à partir de la route 116 jusqu'à la rue Principale de Saint-Albert;
- rue du Couvent: côté nord-est d'abord, côté sud-ouest ensuite;
- rue Principale: côté sud-est d'abord, côté nord-ouest ensuite.

4.1.1 LA PREMIÈRE PAGE DE LA FICHE D'INVENTAIRE DÉFINITIVE

La première page de la fiche d'inventaire définitive se rapporte à la description des composantes de la façade du bâtiment à l'aide d'éléments illustrés. Le nom

²³ Ces fiches de terrain figurent à l'intérieur d'un document relié, de format 8 1/2 X 14, un document de travail qui n'est pas livré avec le présent rapport.

²⁴ Bergeron, Claude et Gino Gariépy, *L'inventaire architectural et le traitement de l'information: mise à jour de la fiche d'inventaire*, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine, novembre 1988, 21p. et 6 annexes.

donné aux composantes provient en grande partie du lexique architectural utilisé par le Service canadien des Parcs pour l'Inventaire canadien des bâtiments historiques.

Quelques mots sur les dessins de la fiche d'inventaire

Sur la première page de la fiche figurent donc une série de dessins conçus par ordinateur décrivant les caractéristiques architecturales du bâtiment. Compte tenu des limites qu'impose le dessin par ordinateur, il ne nous a pas toujours été possible de présenter une image fidèle de toutes les composantes architecturales du bâtiment inventorié. L'objectif étant de représenter l'élément distinctif du matériau ou de la composante et pas nécessairement de la (le) reproduire fidèlement. Par ailleurs, lorsque l'élément à représenter était d'une complexité telle que le dessin n'aurait à toutes fins utiles rien révélé, nous avons opté simplement pour un symbole.

4.1.1.1 Description générale

A l'intérieur de la section appelée "Description générale" sont regroupés les éléments permettant d'obtenir d'un premier coup d'oeil un bon aperçu de l'aspect global du bâtiment. Ainsi, y sont présentés la forme, les matériaux et la relation qu'entretient le bâtiment avec son environnement (l'implantation, la forme du toit, le nombre d'étages, le type de plan au sol, etc.).

4.1.1.2 Ouvertures

La deuxième section de la fiche est consacrée aux ouvertures. Elle permet de connaître la forme, l'emplacement et l'ornementation de la porte et des fenêtres. Une large part de cette section est consacrée à la description détaillée de l'ornementation des ouvertures; on y précise le type de garniture, qu'elle soit située au-dessus, en dessous et sur les côtés, à l'extérieur ou à l'intérieur de la porte (ou de la fenêtre).

4.1.1.3 Les autres composantes

Nous avons rassemblé à l'intérieur de la section appelée "autres composantes" les éléments en saillie ajourée, c'est-à-dire la galerie, l'escalier, le garde-corps, l'auvent, etc. On peut notamment y apprendre l'emplacement de l'escalier principal, sa conception et sa direction. S'ajoutent à cela diverses particularités intéressantes comme la localisation de la cheminée ainsi que l'identification de certains détails de murs.

4.1.2 LA DEUXIÈME PAGE DE LA FICHE D'INVENTAIRE DÉFINITIVE

Si la première page de la fiche d'inventaire veut réaliser une description du bâtiment en attirant l'attention sur chacune de ses composantes prises séparément, la deuxième page contient quant à elle les éléments nécessaires à une appréciation des qualités patrimoniales du bâtiment en plus, bien sûr, d'assurer son identification.

Ce travail d'appréciation s'effectue à l'aide de dix critères d'évaluation regroupés en cinq grandes catégories:

- l'architecture du bâtiment
 - son ancienneté (âge réel ou estimé)
 - la qualité de sa conception
- l'environnement du bâtiment
 - la continuité du bâti qu'assure le bâtiment
 - son cadre immédiat
 - le point d'intérêt qu'il peut constituer
- l'utilisation possible du bâtiment
 - la compatibilité de son usage avec le zonage
- le degré d'intégrité du bâtiment
 - son état physique
 - les modifications qu'il a pu subir
 - les diverses possibilités de changement de site

- la valeur intrinsèque du bâtiment

- évaluation plus globale de son intérêt en regard de ses qualités ethnologiques et historiques ainsi que des capacités du bâtiment à démontrer ces qualités.

Plusieurs critères d'évaluation sont tirés du guide "Évaluation des bâtiments historiques" produit par Parcs Canada (voir en bibliographie). Cependant, il a fallu adapter certains de ces critères, conçus de toute évidence pour l'évaluation d'édifices de grande envergure, pour les rendre applicables à des constructions résidentielles situées en milieu rural. Chaque critère est examiné et une cote est appliquée selon le résultat de l'examen. Le système de cotation - des choix de réponses variables selon les critères - est présenté à l'annexe 5; rappelons qu'il y est indiqué l'abréviation des cotes, un mot-clé employé lorsque la cote elle-même serait trop longue à inscrire sur la fiche d'inventaire.

Enfin, les réponses aux critères d'évaluation, dont chacune d'entre elles apporte son éclairage à un aspect spécifique de l'intérêt patrimonial du bâtiment, serviront, considérées dans leur ensemble, à produire une cote finale qui cautionne le jugement général porté sur le bâtiment; c'est le quotient patrimonial. Mais reprenons d'abord les critères d'évaluation un à un, lesquels, sur la deuxième page de la fiche d'inventaire, apparaissent regroupés en sections correspondant aux catégories dont il vient d'être question. Par la même occasion, examinons le contenu des autres éléments d'information que cette même page contient comme l'identification, les commentaires et les photographies.

4.1.2.1 L'identification

Le module de l'identification reprend les formes officielles de désignation et les divers éléments d'identification de l'édifice. On y trouve l'adresse, le numéro de cadastre et le type de zonage. Dans ce dernier cas, il s'agit du numéro de zone identifié au plan de zonage de la municipalité. L'annexe 4 donne la signification des numéros de zone employés.

4.1.2.2 Architecture

À l'intérieur de cette section, nous identifions l'âge estimé ou l'âge réel (si disponible) du bâtiment. La courte durée de notre mandat nous a obligé à limiter au minimum le temps consacré à l'évaluation de l'âge des bâtiments. L'âge estimé est le résultat d'une analyse très sommaire, basée sur la forme, les principales caractéristiques ou le style du bâtiment. Par ailleurs, la consultation que nous avons faite de la documentation figurant en bibliographie a permis de connaître la date exacte de construction de certains bâtiments; dans ce cas, l'âge identifié sur la fiche est réel.

La section consacrée à l'architecture aborde également le thème de la conception du bâtiment. Tel que défini dans le guide méthodologique de Parcs Canada, ce critère d'évaluation peut paraître nébuleux; aussi, a-t-il besoin d'être précisé davantage. Il s'agit d'évaluer l'attrait du bâtiment que lui confère la qualité de sa conception (l'impact sur l'observateur de l'idée du concepteur, en quelque sorte). L'appréciation de la qualité de la conception d'un bâtiment se traduira souvent, dans la pratique, par l'évaluation de l'effort fourni par le concepteur²⁵ et du soin que ce dernier a apporté à son travail de conception.

4.1.2.3 Environnement

Dans cette section, nous reportons des informations déjà colligées sur le terrain, savoir: la continuité, le cadre et le point d'intérêt. Le premier critère nous permet de déterminer dans quelle mesure le bâtiment contribue à assurer la continuité ou le caractère du bâti de la région; c'est donc la représentativité du bâtiment qui est alors concernée. Le deuxième critère, quant à lui, analyse le cadre extérieur du bâti ou son aménagement paysager; on cherche à déterminer la représentativité du bâtiment par rapport au caractère dominant de la région. Enfin, le critère appelé "point d'intérêt" analyse le niveau d'importance du bâtiment par rapport aux autres de sa région, savoir s'il s'en détache nettement ou s'il s'y confond.

²⁵ Le concepteur, bien sûr, peut ne pas être un architecte ou autre concepteur professionnel. De fait, les concepteurs des maisons d'habitation anciennes ne sont souvent que les constructeurs eux-mêmes.

4.1.2.4 Utilisations possibles

La section intitulée "utilisations possibles" s'intéresse à l'usage du bâtiment. Ce critère permet de déterminer le degré de compatibilité de l'usage actuel du bâtiment relativement à l'affectation prévue au zonage et à la fonction générale de la rue ou du quartier.

4.1.2.5 Intégrité

Cette section, qui veut mesurer l'intégrité globale du bâtiment (extérieur seulement), regroupe les trois critères les plus facilement discernables soit *de visu* sur le terrain, soit à l'examen des photographies; ce sont l'état (physique) actuel, les modifications (le plus souvent dans le sens d'altération) que le bâtiment a pu subir depuis son origine et enfin, l'éventualité de changements concernant son site même.

La cote donnée au critère "état" sanctionne l'état physique général de l'extérieur du bâtiment. La portée du jugement sur l'état physique est en fonction, bien sûr, de la brièveté des visites.

Le critère "modification" se rapporte à l'état d'authenticité du bâtiment; il y est évalué ce qui nous est parvenu du bâtiment²⁶ par rapport à son aspect d'origine supposé et ce, en mettant l'emphasis sur les modifications de parcours qui ont pu en amoindrir l'authenticité. Le critère "site" attire l'attention sur les modifications qui ont pu être apportées au site même du bâtiment. Est alors pointée, parmi les modifications de site qu'a pu subir le bâtiment, l'altération la plus grave (ce qui n'exclut pas évidemment, qu'il en existe d'autres plus bénignes). Par exemple, une modification d'orientation ou de marge de recul d'une maison ancienne l'affectera davantage que son déplacement ou le remplacement de son solage par de nouvelles fondations en béton.

4.1.2.6 Valeur intrinsèque

La notion de "valeur intrinsèque" veut évaluer d'une façon très globale la part du bâtiment qui a été épargnée par les modifications non souhaitables (plus particulièrement les rénovations récentes). Ainsi, plus les modifications sont étendues et irréversibles, moins la valeur intrinsèque du bâtiment sera élevée.

4.1.2.7 Quotient patrimonial

Le quotient patrimonial cumule les cotes données aux dix critères déjà examinés. Ainsi, une cote générale d'appréciation est-elle fournie pour chacun des bâtiments. Cette cote donnera une excellente idée de la qualité patrimoniale de chaque bâtiment. Le quotient patrimonial est établi mathématiquement à partir de la transcription en points des cotes de chaque critère d'évaluation. Cette transcription chiffrée figure à l'annexe 4. Le quotient patrimonial correspond simplement à l'addition des points obtenus pour chacun des critères; il est ensuite présenté en rapport avec le total possible, soit 40. Le quotient patrimonial sera intégré au rapport d'étude environnemental du projet routier.

4.1.2.8 La partie "commentaire"

Dans la partie "commentaire" nous apportons toutes les informations utiles à la connaissance du bâtiment. On y précise certains matériaux de revêtement, des caractéristiques architecturales particulières ou rares, etc. Pour les bâtiments à valeur patrimoniale élevée, s'ajoutent des commentaires historiques ou architecturaux, tirés de l'un ou l'autre des ouvrages figurant en bibliographie ou résumant une impression notée dans le cahier de terrain.

4.1.2.9 Les photographies

Deux photographies de base représentent toujours la façade avant et les murs latéraux au bas de la page 2 de la fiche. Des photos supplémentaires illustrent souvent un détail architectural, un bâtiment secondaire, etc. Ces photos additionnelles ont été localisées sur la troisième ou la quatrième page. Les numéros des négatifs correspondant sont indiqués au bas de chacune des photos et à la fin de première page pour les photos figurant à la page 3 ou à la page 4.

²⁶ Contrairement à la méthodologie du document de Parcs Canada, l'évaluation n'est pas produite pour les différentes sections du bâtiment mais globalement.

4.1.2.10 La localisation cartographique

La localisation des bâtiments inventoriés est effectuée à l'aide d'un extrait de carte figurant au bas de la page 3 de la fiche. L'échelle utilisée est le 1: 2000 pour le secteur du village de Saint-Albert et le 1: 4000 pour les autres parties de la zone d'étude. Sur chacune des fiches, le bâtiment coloré en noir correspond au bâtiment principal inventorié, alors que des hachures obliques identifient les bâtiments secondaires d'intérêt patrimonial (remise, hangar, grange-étable, etc.) dont les photographies figurent sur les fiches d'inventaire.

5. RECOMMANDATIONS

Les recommandations présentées dans ce chapitre visent surtout à identifier les éléments patrimoniaux et les caractéristiques du paysage bâti qui sont les plus sensibles en regard du projet routier envisagé et à proposer s'il y a lieu les moyens à prendre pour assurer leur protection. Il est entendu que ces recommandations sont applicables en autant qu'elles soient conformes aux lois, règlements et règlements d'urbanisme²⁷ en vigueur, ainsi qu'aux normes de construction routière du MTQ.

5.1 RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES RELATIVES À LA RELOCALISATION ÉVENTUELLE DES BÂTIMENTS

5.1.1 DES RELOCALISATIONS QUI DEVRAIENT RESPECTER LE TISSU URBAIN

Les caractéristiques du tissu urbain ancien (énoncées à la fin du chapitre 3.2 - Analyse sectorielle de la zone d'étude) prennent une importance particulière à l'approche de l'intersection rue Principale / route de Warwick; elles se résument à ceci:

- les marges latérales sont faibles (les maisons sont rapprochées l'une de l'autre);
- la marge de recul avant est faible (les maisons sont rapprochées de la rue);
- les façades sont toutes alignées mais non parfaitement.

Le non respect de l'une ou l'autre de ces caractéristiques (surtout les deux premières) amènerait la dilution du tissu urbain. Il est certain qu'une dilution du tissu urbain de la rue Principale causerait une dégradation irréversible de ce qui reste du bâti traditionnel au centre du village.

Les éventuelles relocalisations de bâtiments anciens de la rue Principale du village de Saint-Albert devraient être réalisées selon un plan qui respecte les caractéristiques du tissu urbain ancien présentées plus haut. Ainsi, la rue elle-même pourrait être réélargie en autant que le tissu urbain ancien des bâtiment soit recréé.

5.1.2 LES FONDATIONS

Lors de la relocalisation d'un bâtiment, les fondations constituent évidemment une partie à remplacer complètement. Les nouvelles fondations devraient être conçues de manière à respecter les caractéristiques de la maison. Ainsi, la hauteur visible du solage est déterminante.

Exemple: 1. Les maisons de briques de la route Saint-Albert-Warwick ont un solage visible relativement élevé, rendant ainsi déterminant le matériau du solage, la pierre taillée. Les nouvelles fondations devraient être bâties avec le même exhaussement et avec les mêmes matériaux.

Exemple: 2. Les maisons anciennes du village de Saint-Albert ont généralement un solage visible relativement peu élevé construit en pierres des champs ou en béton. Les nouvelles fondations, qui pourraient alors être en béton, devraient reproduire un exhaussement comparable. La partie visible des nouvelles fondations construites en béton devrait être crépie.

²⁷ Il est aussi entendu que les règlements d'urbanisme des municipalités concernées par le projet routier, comme tout règlement d'urbanisme standard non pourvu d'un volet sur la protection du patrimoine bâti, permettent la dégradation des éléments patrimoniaux et des tissus urbains anciens beaucoup plus qu'ils ne les protègent. Nous en avons la preuve à Saint-Albert où les rénovations domiciliaires et les dilutions locales du tissu urbain n'ont pas été empêchées par les dispositions du règlement d'urbanisme en vigueur jusqu'à maintenant. Il faut donc se rendre compte que nos recommandations, sans aller à l'encontre des règlements d'urbanisme, vont plus loin que les seules prescriptions de ces règlements.

De façon générale, la construction de nouvelles fondations d'un bâtiment déplacé devrait respecter l'orientation et la hauteur des fondations d'origine.

5.1.3 LES GALERIES ET PERRONS

Les galeries et perrons (spécialement si ces éléments sont couverts) devraient être consolidés et gardés en place à la suite de la relocalisation du bâtiment.

5.1.4 L'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS

Trop souvent, l'ajout d'un talus devant la façade avant d'une maison ancienne devient un prétexte pour enlever la galerie ou le perron.

En conséquence, l'aménagement du nouveau terrain ne devrait pas comprendre de talus artificiel devant la façade avant. Le terrain devrait rester plat (compte tenu, bien sûr, des pentes nécessaires à l'écoulement des eaux de ruissellement) ou suivre les pentes naturelles du lieu.

5.1.5 LES MAISONS DE BRIQUES

Comme il a été vu plus avant, les maisons de briques de la zone d'étude sont d'un grand intérêt et leurs matériaux (briques parfois structurales, parfois en parement sur fondations de pierres de taille très visibles de l'extérieur) en font des bâtiments particulièrement difficiles à déplacer.

On devrait donc considérer les maisons de briques comme étant des constructions particulièrement sensibles.

5.1.6 LE DÉPLACEMENT ÉVENTUEL DE BÂTIMENTS SECONDAIRES ANCIENS

Lorsque le bâtiment principal d'une propriété est accompagné de bâtiment(s) secondaire(s) ancien(s) (en secteur de village comme en secteur agricole), il faut considérer ce ou ces bâtiments secondaires comme étant tout aussi importants que la maison d'habitation elle-même: ils forment un ensemble indissociable. De plus, il faut considérer que les granges-étables et les remises anciennes sont déjà rares en milieu agricole.

Une attention spéciale devra être portée aux petits bâtiments secondaires anciens de la rue Principale; ils présentent un grand intérêt autant par leur forme, leurs ouvertures, leurs matériaux de revêtement que par leur emplacement par rapport à la maison; de plus, il faut considérer que ces petits bâtiments secondaires sont probablement très fragiles: leur état commande des précautions spéciales pour réussir leur relocalisation.

5.2 RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES RELATIVES À LA RELOCALISATION ÉVENTUELLE DES BÂTIMENTS DE LA RUE PRINCIPALE, À L'ANGLE DE LA RUE DU COUVENT

5.2.1 UN PAYSAGE URBAIN À RESPECTER

La portion de la rue Principale où se trouvent les bâtiments susceptibles d'être relocalisés présente une unité architecturale certaine. L'alignement et le gabarit des bâtiments, ainsi que la similarité des marges de recul forment un paysage architectural somme toute homogène. Les bâtiments situés à l'angle de la rue Principale et de la rue du Couvent et les édifices voisins, malgré leur valeur patrimoniale moyenne, créent un lien très intéressant entre les deux axes.

En conséquence, le 1226-1234 et le 1214-1220, rue Principale, ainsi que le 1170-1172, rue du Couvent ne devraient pas quitter leur lot respectif mais seulement être déplacés vers l'arrière de ce lot, de façon à ne pas détruire l'unité architecturale caractérisant la jonction des rues du Couvent et Principale.

5.3 RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX AMÉNAGEMENTS DES ABORDS ROUTIERS

5.3.1 LE RÉSEAU AÉRIEN DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE TÉLÉPHONE ET DE CÂBLE AU VILLAGE DE SAINT-ALBERT

Les travaux projetés sur la rue Principale de Saint-Albert comprendront nécessairement un réaménagement du réseau aérien de distribution d'électricité, de téléphone et de câble. Une structure nette de poteaux et de fils peut, sans trop de heurts, s'intégrer à un paysage bâti même ancien. Inversement, une surabondance de poteaux et de fils ajoutés l'un sur l'autre au cours des années défigure irrémédiablement le paysage.

Aussi, le projet routier envisagé devrait représenter, pour les compagnies concernées, une excellente occasion de planifier le réseau aérien de fils de manière à ce qu'il s'intègre mieux au paysage.

5.3.2 LES POTEAUX D'ÉLECTRICITÉ INHARMONIEUX DE WARWICK

Non loin du pont couvert de Warwick (secteur "B", tout près de l'intersection avec le deuxième rang), juste en haut d'une butte, la route Saint-Albert-Warwick a été abaissée. Mais, détail curieux, les berges de la route sont restées elles, surélevées, la présence de poteaux d'électricité ayant empêché un terrassement complet. Or, ces poteaux sont demeurés ainsi, juchés sur de hauts talus qui constituent des obstacles visuels majeurs.

Il faudrait prendre les mesures nécessaires pour faire disparaître ce navrant témoignage d'un ouvrage bâclé.

5.3.3 LES ABORDS ROUTIERS DE LA RUE PRINCIPALE

Du centre du village jusqu'à la rue des Loisirs (au moins), la rue Principale devrait conserver son caractère urbain. L'aménagement des abords de cette rue devrait donc être de type urbain avec trottoirs de béton des deux côtés ou trottoir d'un côté et bordure de béton de l'autre.

Si le projet routier implique l'enlèvement d'arbres, ceux-ci devraient être remplacés par de nouvelles plantations.

5.3.4 LES PONCEAUX PRIVÉS

Les ponceaux permettant aux chemins privés (entrées de garage notamment) de franchir les fossés en bordure de la route sont particulièrement visibles de la route. Leur position (à cheval sur les fossés) et leur répétition (en milieu rural il existe autant de ponceaux que de chemins privés qui donnent sur la route) en font effectivement des éléments d'aménagement à fort impact visuel. Ces ponceaux sont constitués le plus souvent d'un tuyau de béton recouvert de terre; à chaque extrémité du tuyau, deux murets de soutènement retiennent la terre. Ce sont ces murets qui sont visibles. Leur matériau devrait s'intégrer au paysage rural. Or, les seuls matériaux qui réalisent à coup sûr cette intégration sont le bois et la pierre. Les structure de blocs de béton conviennent mal à cet usage.

En conséquence, les murets de soutènement des ponceaux privés devraient être réalisés soit en pierres sèches (à la manière de nombreux ponceaux déjà construits dans les rangs environnants par exemple) ou encore en pièces de bois posées à claire-voie (avec intervalles entre les pièces remplies de pierres). Il est entendu que, à cause du caractère privé de ces constructions, le personnel du MTQ ne pourra que suggérer ces solutions aux propriétaires concernés.

5.3.5 LES GARDE-FOUS EN BOIS

Les garde-fous constituent un autre type d'aménagement des abords routiers qui ont un fort impact visuel. Eux aussi devraient participer au caractère traditionnel du milieu. Actuellement, le MTQ (et/ou les autorités municipales) privilégient les garde-fous en acier profilé de couleur gris métallique. L'aspect de ces structures peut contribuer à la détérioration du paysage. Or, un certain type de clôture utilisé abondamment dans la zone d'étude, la clôture à trois

madriers horizontaux²⁸ fournit un fort bel exemple à partir duquel pourrait être conçu un modèle de garde-fou qui s'intégrerait bien au paysage: une structure en madriers (deux madriers très épais en bois dur par exemple) peinte en blanc.

En conséquence, s'ils sont conformes aux normes de sécurité du MTQ, les garde-fous en bois peints en blanc devraient être utilisés préférentiellement à ceux en acier profilé.

5.4 RECOMMANDATIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS PARTICULIERS

5.4.1 LE PONT COUVERT DE WARWICK

Le pont couvert de Warwick, l'un des éléments patrimoniaux de première importance de la zone d'étude, devrait faire l'objet d'un programme de mise en valeur d'autant plus urgent que les détériorations dues au manque d'entretien s'aggravent avec le temps.

Considérant que le pont couvert est actuellement propriété privée et qu'un classement par le MAC est fort peu probable, nous recommandons qu'il soit constitué en "monument historique" par la municipalité du canton de Warwick, en vertu de l'article 70 de la Loi sur les biens culturels.

Comme le pont couvert n'est pas concerné par le projet routier, cette recommandation ne s'adresse pas spécifiquement au MTQ, mais plutôt aux intervenants municipaux.

5.4.2 LE CIMETIÈRE DE WARWICK

Par la qualité de sa facture, la clôture de fonte moulée ceinturant le cimetière de Warwick présente un intérêt patrimonial particulier.

Si des travaux sont prévus en face du cimetière, une attention spéciale devra être portée à la clôture; elle est d'une grande fragilité.

²⁸ C'est la clôture typique à chevaux qui est reprise, notamment, comme ornement de parterre.

BIBLIOGRAPHIE

PUBLICATIONS

COMEAU, Roland (Abbé).
Album-souvenir - Centenaire de Saint-Albert 1877-1977
s.d. 1977.

KALMAN, Harold.
Évaluation des bâtiments historiques
Parcs Canada, publié avec l'autorisation du ministère de l'Environnement,
Ottawa, 1980, 39 p.

MAILHOT, Harold (responsable).
Warwick 1874-1974
(Warwick), Imprimerie Héon et Nadeau, (1974).

RAPPORTS

BERGERON, Claude et Gino Gariépy.
L'inventaire architectural et le traitement de l'information: mise à jour de la fiche d'inventaire
Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine,
novembre 1988, 21p. et 6 annexes.

BRUNELLE, Sylvie.
Macro-inventaire des biens culturels du Québec - Comté de Arthabaska / Ethnologie
Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine,
Service des inventaires, février 1980, 210 p. et annexes.

En collaboration.
Le patrimoine architectural dans les Bois-Francs , Tome II Princeville - Plessisville - Warwick
Arthabaska, 1984.

Les Consultants Vic-Tech inc.
Le Schéma d'aménagement / Municipalité régionale de comté d'Arthabaska
Décembre 1986, 79 p. et cartes.

Gouvernement du Québec, ministère du Conseil exécutif, Secrétariat à l'Aménagement.
Orientations préliminaires et projets du gouvernement en matière d'aménagement du territoire
Municipalité régionale de comté d'Arthabaska
(Québec), 1983.

Ministère des Affaires culturelles.
Renseignements sur le patrimoine culturel destinés aux municipalités régionales de comté, tirés du macro-inventaire et utiles pour élaborer un schéma d'aménagement - Informations patrimoniales à la M.R.C. de Arthabaska
(Ministère des Affaires culturelles), mai 1984, 19 p. et cartes.

(Ministère des Transports).
Normes / Ouvrages routiers
Terminologie, glossaire, symbolisme, trames
7 novembre 1988.

PARENT, André.
Macro-inventaire des biens culturels du Québec - comté de Arthabaska / Histoire et archéologie
Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine,
Service des inventaires, 1982, 116 p. et annexes.

POUDRIER, Maryse.

Géographie administrative et historique des cantons du Québec. Un exemple; le canton de Warwick

Mémoire présenté au département de géographie de l'Université Laval pour l'obtention du baccalauréat spécialisé en géographie, Faculté des Lettres, août 1985, 66 p.

ROY, Guy-André.

Macro-inventaire des biens culturels du Québec - comté de Arthabaska / Églises et oeuvres d'art

Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service des inventaires, novembre 1980, 39 p.

Société LaHaye-Ouellet, urbanistes et architectes (la).

Comté de Arthabaska- Analyse du paysage architectural

Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service des inventaires, 1981, 166 p.

*Annexe I:
Liste des bâtiments d'intérêt patrimonial
inventoriés*

Index de l'inventaire

Municipalité	adresse		quotient patrimonial	no fiche
Warwick	Cimetière	route Saint-Albert	fort (29/40)	1
Warwick	21,	route Saint-Albert	Moyen (21/40)	2
Warwick	28,	route Saint-Albert	fort (35/40)	3
Warwick	Pont couvert	route Saint-Albert	exceptionnel (37/40)	4
Warwick	40,	route Saint-Albert	exceptionnel (36/40)	5
Warwick	Croix no. 1	route Saint-Albert / rang 2	moyen (23/40)	6
Warwick	41,	route Saint-Albert	fort (30/40)	7
Warwick	Croix no. 2	route Saint-Albert / rang 4	fort (27/40)	8
Warwick	S.A.	rang 4	fort (34/40)	9
Warwick	2,	rang 4	exceptionnel (36/40)	10
Warwick	4,	rang 4	fort (34/40)	11
Saint-Albert-de-Warwick	1954,	route de Warwick	fort (27/40)	12
Warwick	2,	rang 5	fort (33/40)	13
Saint-Albert-de-Warwick	1854,	route de Warwick	moyen (24/40)	14
Saint-Albert-de-Warwick	1246,	rang 6	moyen (24/40)	15
Saint-Albert-de-Warwick	1817,	route de Warwick	moyen (21/40)	16
Saint-Albert-de-Warwick	Croix no. 3	route de Warwick / rang 6	moyen (25/40)	17
Saint-Albert-de-Warwick	1247,	rang 7	fort (28/40)	18
Saint-Albert-de-Warwick	1170,	rue du Couvent	moyen (22/40)	19
Saint-Albert-de-Warwick	1164,	rue du Couvent	moyen (24/40)	20
Saint-Albert-de-Warwick	1158,	rue du Couvent	moyen (18/40)	21
Saint-Albert-de-Warwick	1154,	rue du Couvent	fort (31/40)	22
Saint-Albert-de-Warwick	1148,	rue du Couvent	moyen (24/40)	23
Saint-Albert-de-Warwick	1128,	rue du Couvent	moyen (21/40)	24
Saint-Albert-de-Warwick	1118,	rue du Couvent	faible (14/40)	25
Saint-Albert-de-Warwick	1114,	rue du Couvent	moyen (20/40)	26
Saint-Albert-de-Warwick	1092,	rue du Couvent	faible (15/40)	27
Saint-Albert-de-Warwick	1078,	rue du Couvent	moyen (16/40)	28
Saint-Albert-de-Warwick	1099,	rue du Couvent	moyen (14/40)	29
Saint-Albert-de-Warwick	1109,	rue du Couvent	faible (14/40)	30
Saint-Albert-de-Warwick	1123,	rue du Couvent	moyen (22/40)	31
Saint-Albert-de-Warwick	1161,	rue du Couvent	moyen (22/40)	32
Saint-Albert-de-Warwick	1214,	rang 9	moyen (22/40)	33
Saint-Albert-de-Warwick	Eglise	rue Principale	exceptionnel (38/40)	34
Saint-Albert-de-Warwick	Presbytère	rue Principale	exceptionnel (36/40)	35
Saint-Albert-de-Warwick	1126,	rue Principale	moyen (20/40)	36
Saint-Albert-de-Warwick	1214,	rue Principale	moyen (20/40)	37
Saint-Albert-de-Warwick	1194,	rue Principale	moyen (25/40)	38
Saint-Albert-de-Warwick	1188,	rue Principale	fort (28/40)	39
Saint-Albert-de-Warwick	1180,	rue Principale	moyen (24/40)	40
Saint-Albert-de-Warwick	1160,	rue Principale	moyen (25/40)	41
Saint-Albert-de-Warwick	1124,	rue Principale	moyen (24/40)	42
Saint-Albert-de-Warwick	1063,	rue Principale	moyen (22/40)	43
Saint-Albert-de-Warwick	1107,	rue Principale	faible (14/40)	44
Saint-Albert-de-Warwick	1119,	rue Principale	faible (14/40)	45
Saint-Albert-de-Warwick	1129,	rue Principale	moyen (17/40)	46
Saint-Albert-de-Warwick	1133,	rue Principale	moyen (19/40)	47
Saint-Albert-de-Warwick	1143,	rue Principale	faible (20/40)	48
Saint-Albert-de-Warwick	1185,	rue Principale	moyen (23/40)	49
Saint-Albert-de-Warwick	1191,	rue Principale	moyen (24/40)	50
Saint-Albert-de-Warwick	1197,	rue Principale	moyen (22/40)	51
Saint-Albert-de-Warwick	1201,	rue Principale	moyen (23/40)	52
Saint-Albert-de-Warwick	1209,	rue Principale	moyen (21/40)	53
Saint-Albert-de-Warwick	1215,	rue Principale	moyen (24/40)	54

*Annexe 2:
Fiche d'inventaire architectural en contexte de
terrain*

Nom:

Numéro civique et nom de rue:

Municipalité:

Matériau de revêtement extérieur:

DIVERS TYPE DE MATÉRIAU	2004	2008	2010	2011		
	Bois madriers verticaux	Bois tenon et mortaise massif	Bois planche affleurée finition	Bois planche à feuillure	Film no:	
	2012	2014	2015	2016	2011	
	Bois imitation de pierre de taille	Bois déclin	Bois bardage fendu	Bois bardeau	Bois	Photo no:
					AUTRE	Film no:
						Photo no:
	2312	2303	2304	2306	2305	2308
	BRIQUE	BRIQUE	BRIQUE	BRIQUE	BRIQUE	BRIQUE
						AUTRE
						Film no:
2502	2507	2503	2504	2505	2506	
BÉTON	BÉTON	BÉTON	BÉTON	BÉTON	BÉTON	
Indéterminé	AUTRE	COULÉ	Bloc	Panneau préfabriqué	Panneau préfabriqué décoré	
2403	2404	2410	2407	2408	2409	
MATÉRIAU FABRIQUÉ	MATÉRIAU FABRIQUÉ	MATÉRIAU FABRIQUÉ	MATÉRIAU FABRIQUÉ	MATÉRIAU FABRIQUÉ	MATÉRIAU FABRIQUÉ	
AMIANTE	ASPHALTE	ENDUIT OU STUC	Pierre artificielle	PLASTIQUE	AUTRE	
2603	2604	2605	2607			
MÉTAL	MÉTAL	MÉTAL	MÉTAL			
BARDEAU	FEUILLE	DÉCLIN	AUTRE			
LA Pierre						

Matériau de revêtement de la toiture

DIVERS TYPE DE MATÉRIAU	3403	3405	3409	3413	3414
	TOITURE Recouvrement	TOITURE Recouvrement	TOITURE Recouvrement	TOITURE Recouvrement	TOITURE Recouvrement
	bardeau de bois	bardeau d'asphalte	tôle à la canadienne	tôle à baguette	tôle pincée ou agrafée
					profilé métallique
3407	3415	3416	3411		
TOITURE Recouvrement	TOITURE Recouvrement	TOITURE Recouvrement	TOITURE Recouvrement		
couverture multicouche	CUIVRE	tôle unie ou de grange	AUTRE		

état physique:	excellent	bon	moyen	faible
milieu environnant:	exceptionnel	très intéressant	intéressant	peu intéressant

continuité	d'imp. part.	important	compatible	incompatible
cadre	d'imp. part.	important	compatible	incompatible
point d'intérêt:	symbole	construction remar. -ville	construction remarq. quart.	ni remarquable ni habituelle

**Numéro de
vérification
des photos**

**vérification
des photos**

Photos de Claude Bergeron

**Croquis et
remarque (s)
supplémentaire (s)**

Croquis et
remarque (s)
supplémentaire (s)

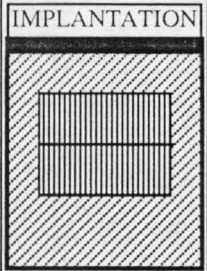
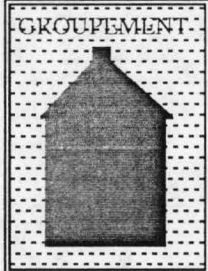
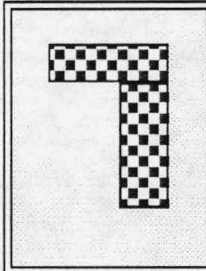
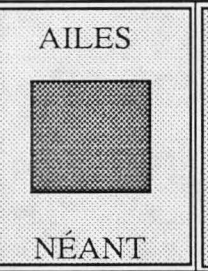
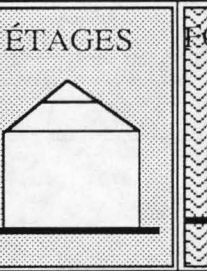
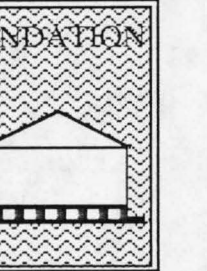
Fiche d'inventaire architectural *Annexe 3:*
définitive

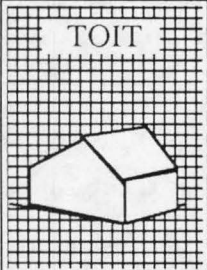
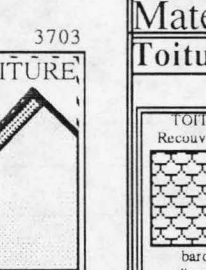
Nom

40, route Saint-Albert

Warwick

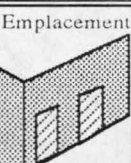
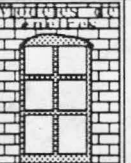
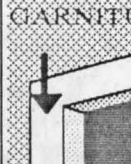
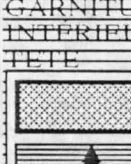
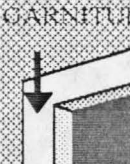
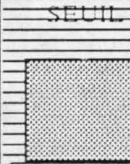
Description générale

8405 IMPLANTATION 	1101 GROUPEMENT 	1204 	1301 AILES  NÉANT	1503 ÉTAGES 	1703 FONDATION 
En retrait de la rue au centre du lot	Unité indépendante	L	Néant	Un et demi	Vide sanitaire au dessus

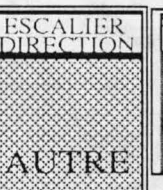
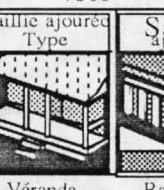
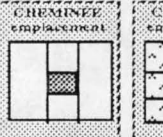
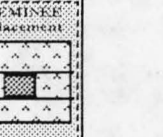
3202 TOIT 	3503 TOIT GARNITURE 	3703 GARNITURE TOIT 
Pignon moyen	Avant-toit en saillie	Bordures en saillie

Matériaux	
Toiture, (1) (2) façade(s)(1)(2) et autre mur	
3405 TOITURE Recouvrement  bardeau d'asphalte	2303 BRIQUE  Panneresse
Bardeau d'asphalte	

Ouverture: forme, emplacement et garniture

Porte			Fenêtre		
4902 FORME 	6105 Emplacement 	5012 GARNITURE TÊTE 	4902 FORME 	8903 	5902 Type particulier de fenêtre 
Plate	2 ou plus (façade)	Voussoirs	Plate		Ronde
6402 GARNITURE 	5506 GARNITURE INTERIEUR TÊTE 	5602 GARNITURE 	6402 GARNITURE 		5305 SEUIL 
Ordinaire	Imposte plate à une vitre	Ordinaire	Ordinaire		Seuil prolongé ordinaire

Autres composantes

Escalier et saillie ajourée				Tours, tourelle, cheminées		
7103 ESCALIER emplacement et conception 	7208 ESCALIER DIRECTION 	7306 Saillie ajourée Type 	7411 Saillie ajourée 			
Rez-chaussée, rampe à	Autre	Véranda ouverte	Rampe à claire-voie			
				4610 CHEMINÉE doubles  Double	4303 CHEMINÉE emplacement  Au centre	4403 CHEMINÉE emplacement  Au centre

40, route Saint-Albert

Warwick

Adresse

Municipalité

Identification

Numéro de cadastre	7A
Zonage	319-P

Architecture

Age estimé	1890-1900
Age réel	inconnu
Conception	excellente

Environnement

Continuité	d'importance particulière
Cadre	d'importance particulière
Point d'intérêt	symbole

Utilisations possibles

Compatibilité	affectation compatible
---------------	------------------------

Commentaire(s)

On retrouve sur cette propriété de très intéressants bâtiments secondaires agricoles, soit une remise et une très belle grange-étable située au nord de la maison. Il est à noter que cette grange-étable est orientée est-ouest, à l'image des granges traditionnelles.

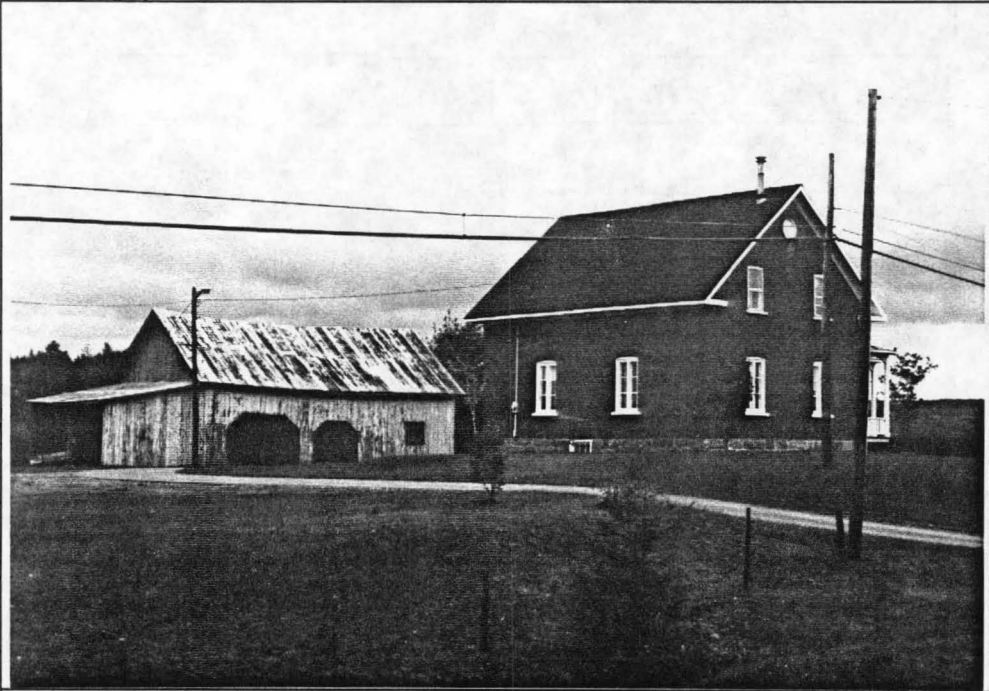
numéro de négatif I

01.18



numéro de négatif II

01.23



Évaluation du bâtiment

État	satisfaisant
Modification	intact
Site	n'a pas été déplacé
Valeur patrimoniale	très forte

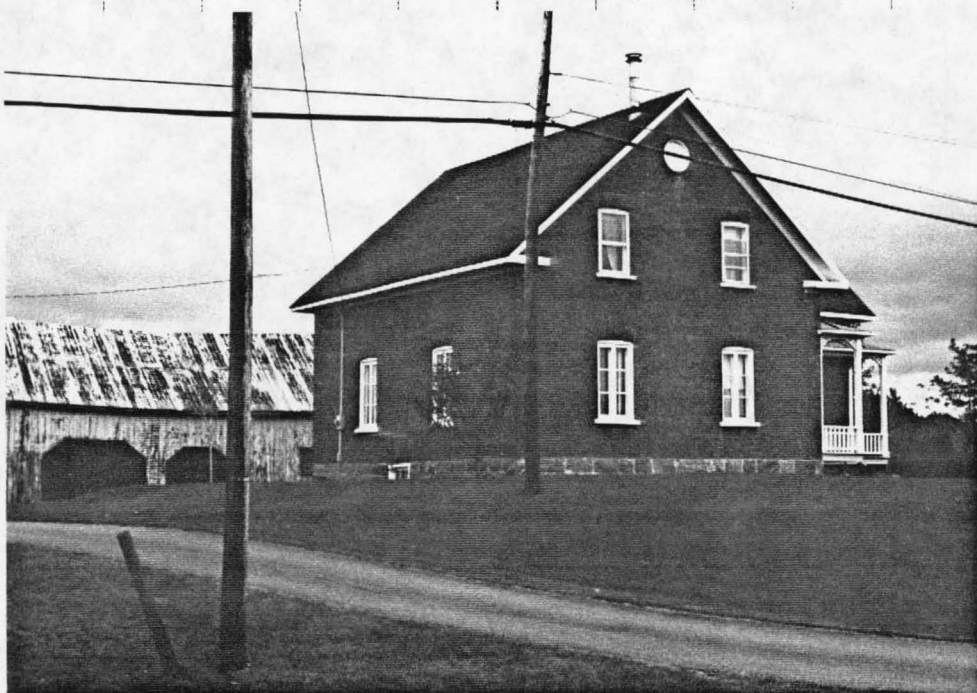
numéro de négatif III, IV et V

01.20;01.19;01.22

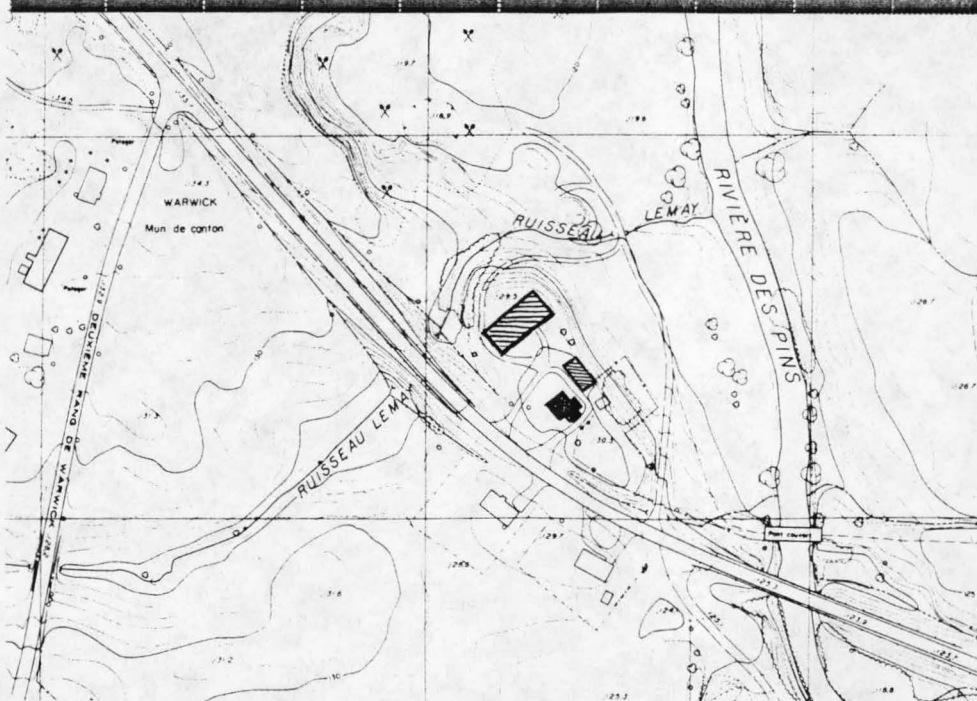
Page 3

Le(les) numéro
(s) de négatif se
trouve(nt) en bas
de la page
précédente.

Les négatifs sont
conservés au
Service de
l'Environnement
du ministère des
Transports



Localisation du bâtiment

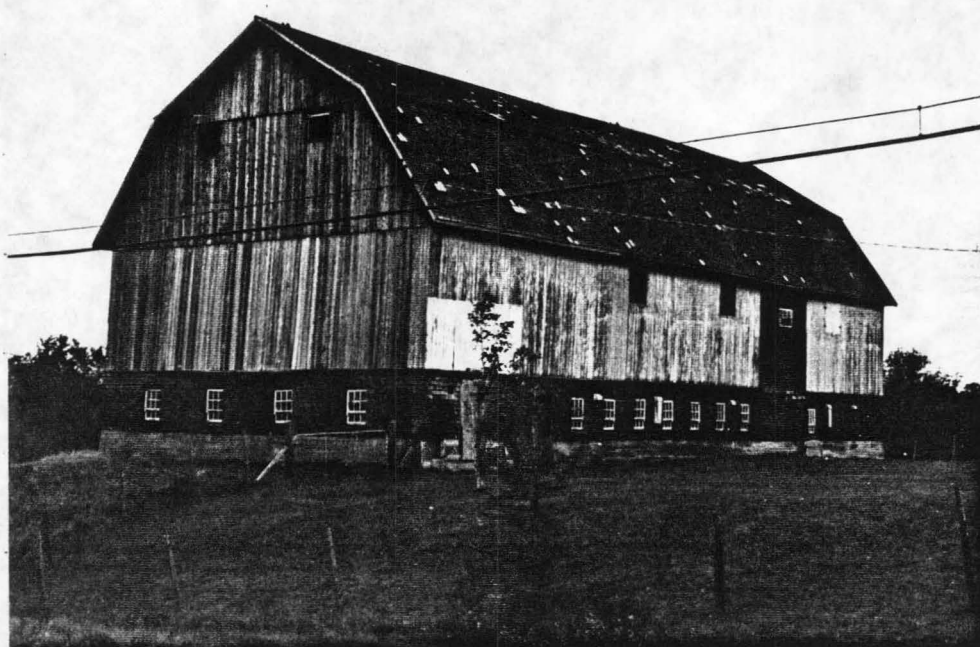


Fiche d'inventaire architectural

Page
4

Le(les) numéro
(s) de négatif se
trouve(nt) en bas
de la page 2.

Les négatifs sont conservés au Service de l'Environnement du ministère des Transports

[illegible]

*Annexe 4:
Cotes des critères d'évaluation de la fiche
d'inventaire*

N.B.: Les mots figurant en italique correspondent aux éléments de réponse utilisés sur les fiches d'inventaire. Les chiffres figurant à droite constituent les points attribués à chacune des cotes.

Architecture

Age estimé

(âge par rapport à l'âge moyen des bâtiments de la région)

- Construit entre 1860 et 1880 4
- Construit entre 1880 et 1900 3
- Construit entre 1900 et 1920 2
- Construit entre 1920 et 1940 1

Conception

(bâtiment particulièrement attrayant ou exceptionnel en raison de son excellence, de sa valeur artistique, de sa conception exceptionnelle, de sa composition, de sa réalisation ou de son décor. Seule est prise en considération la conception d'origine)

- Excellente conception 4
- Très bonne conception 3
- Bonne conception 2
- Conception passable 1

Environnement

Continuité

(l'aspect actuel du bâtiment contribuant ou non à assurer la continuité ou le caractère de la rue, du quartier ou de la région)

- D'importance particulière dans la détermination du caractère dominant de la région 4
- Important dans la détermination ou le maintien du caractère dominant de la région 3
- Compatible avec le caractère dominant de la région 2
- Incompatible avec le caractère dominant de la région 0

Cadre

(cadre ou aménagement paysager contribuant à assurer la continuité ou le caractère de la rue, du quartier ou de la région)

- D'importance particulière dans la détermination du caractère dominant de la région 4
- Important dans la détermination ou le maintien du caractère dominant de la région 3
- Compatible avec le caractère dominant de la région 2
- Incompatible avec le caractère dominant de la région 0

Point d'intérêt

(impact visuel dans son état actuel)

- Construction qui pourrait être considérée comme le *symbole* d'une ville ou de la région 4
- Construction remarquable et habituelle dans une ville ou dans une région (*remarquable et habituelle, ville ou région*) 3
- Construction remarquable et habituelle dans une ville ou dans un quartier (*remarquable et habituelle, ville ou quartier*) 2
- Construction *ni remarquable ni habituelle* 1

Utilisations possibles

Compatibilité

(compatibilité de l'affectation avec l'utilisation du terrain ou le zonage actuel du site, de la rue ou du quartier)

- Présente une *affectation parfaitement compatible* avec l'utilisation du terrain ou le zonage actuel 4
- Présente une *affectation compatible* avec l'utilisation du terrain ou le zonage actuel 3
- Présente une *affectation peu compatible* avec l'utilisation du terrain ou le zonage actuel 2
- Présente une *affectation incompatible* avec l'utilisation du terrain ou le zonage actuel 0

Évaluation du bâtiment

Site

(modifications de fondation et d'emplacement)

- *Site et fondation d'origine;* 4
- Site et orientation d'origine mais *fondation nouvelle* 3
- Relocalisé mais respect du lien avec la rue et de l'orientation d'origine (*relocalisé correctement*) 2
- Relocalisé et non respect du lien avec la rue ni de l'orientation d'origine (*relocalisé incorrectement*) 0

État

(la construction du bâtiment est-elle en bon état?)

- *Excellent* 4
- *Satisfaisant* 3
- *Médiocre* 2
- *Mauvais* 0

Modifications

(nature des altérations apportées au bâtiment; a-t-il conservé tous ses matériaux et ses caractéristiques d'origine?)

- <i>Intact</i>	4
- Changements, mais <i>caractère respecté</i>	3
- Changements, mais <i>caractère peu respecté</i>	2
- <i>Caractère détruit</i>	0

Valeur intrinsèque

(le bâtiment a-t-il subi des modifications irréversibles? Quelle est la valeur de ce qui reste d'authentique, en dépit des modifications?)

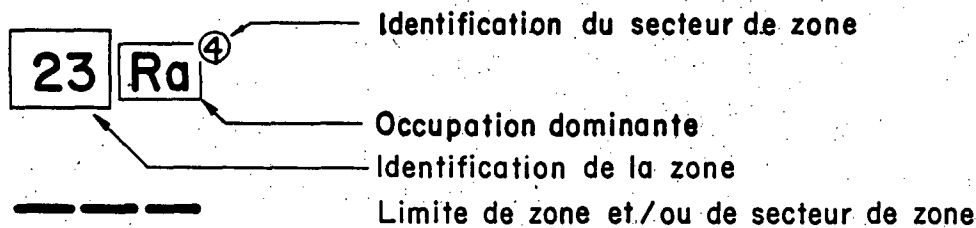
- <i>Exceptionnelle</i>	4
- <i>Forte</i>	3
- <i>Moyenne</i>	2
- <i>Faible</i>	1

Quotient patrimonial

- <i>Exceptionnel</i>	40
- <i>Fort</i>	30
- <i>Moyen</i>	20
- <i>Faible</i>	10

*Annexe 5:
Identification des zones figurant au plan de
zonage*

identification des zones



RESIDENTIELLE

- Ra — Unifamiliale
- Rb — Bi-trifamiliale
- Rc — Multifamiliale
- Rd — Chalet
- Re — Maison mobile
- Rf — Habitation en commun

COMMERCIALE

- Ca — Alimentation et besoins courants
- Cb — Détails/besoins occasionnels
- Cc — Véhicules moteurs
- Cd — Commerces extensifs

SERVICES

- Sa — Essentiels à la population
- Sb — Services institutionnels et publics

INDUSTRIES

- Ia — Sans contraintes
- Ib — Avec contraintes

PARCS ET ESPACES VERTS

- Pa — Voisinage et secteur
- Pb — Municipal et régional
- Pc — Aire d'embellissement et zone tampon

TRANSPORTS/COMMUNICATIONS

- Ta — Energie, communication et transport

EXTRACTION

- Ea — Carrières et sablières
- Eb — Exploitations minières et services connexes

AGRICOLE

- Aa — Agriculture générale
- Ab — Sylviculture
- Ac — Activités connexes
- Ad — Autres activités

Bibliothèque du Ministère des Transports



QTR A 039 380